

## COMITE DE BASSIN DE CORSE

---

### SEANCE DU 1 OCTOBRE 2025

---

#### Point III

---

### ADOPTION DE L'ETAT DES LIEUX

---

En application du code général des collectivités territoriales et du code de l'environnement, l'état des lieux du bassin doit être approuvé par l'Assemblée de Corse avant le 17 décembre 2025.

Des premiers éléments de l'état des lieux ont été portés à la connaissance du comité de bassin du 12 juin 2025 dans le rapport sur la préparation du SDAGE 2028-2033 et présentés au bureau du 17 septembre 2025.

L'objet de ce point est de présenter au comité de bassin les principaux enseignements tirés de cet état des lieux et de soumettre l'état des lieux complet à son adoption avant qu'il ne soit présenté à l'assemblée de Corse.

#### *I. Rappel de l'objet de l'état des lieux*

La directive cadre sur l'eau fixe 4 grands objectifs :

- la **non-dégradation** ou, pour les eaux souterraines, inversion des tendances de contamination ;
- l'atteinte du **bon état** général des eaux ;
- le respect des **objectifs des zones protégées** au titre d'autres directives ;
- la **réduction des émissions, rejets et pertes de substances prioritaires** dans les eaux superficielles.

L'état des lieux constitue un diagnostic du bassin qui **permet de définir les réponses à apporter au travers des futurs SDAGE et programme de mesures 2028-2033 pour atteindre ces objectifs**. Pour cela, il dresse le bilan des activités humaines et des pressions sur les milieux qui en découlent et évalue leurs impacts actuels et à l'horizon 2033, sur les milieux, sur les zones protégées, mais aussi sur les usages de l'eau, complété d'une analyse économique de ces usages. Il fait aussi le point sur l'état des masses d'eau.

#### *II. Les principaux enseignements à tirer*

##### *1. Bilan des activités et des pressions qu'elles génèrent :*

**La population continue à augmenter fortement (+0,9%/an)** et l'INSEE projette d'ici à 2033 une augmentation de +4% en Corse-du-Sud et +7% en Haute-Corse. Si la Corse reste très

peu artificialisée au regard des autres régions françaises, les **surfaces imperméabilisées augmentent en moyenne de 6% par an**.

Avec un PIB/habitant dans la moyenne basse des régions françaises, l'**économie de la Corse est essentiellement basée (80%) sur le secteur tertiaire** (marchand et non marchand). Le tourisme représente 39% du PIB et l'emploi associé a augmenté de 30% en 15 ans. Les flux touristiques, ainsi que ceux liés aux emplois saisonniers, représentent une pression significative sur la ressource en eau avec, localement, une augmentation saisonnière forte des besoins en eau.

Bien qu'elle ne représente que 0,9% du PIB, l'**agriculture** a une place importante en ce qui concerne la gestion de l'eau et des espaces. L'**élevage** et la polyculture-élevage prédominent (**65% des exploitations, 86% de la surface agricole utile**), et l'**arboriculture fruitière et la vigne** ont aussi un poids conséquent.

**La production de fourrage pour l'élevage, la culture de la vigne et l'arboriculture** sont facteurs de pression sur la demande en eau via l'**irrigation des cultures qui représente, en 2023, 57% des prélèvements en eau de Corse**. Les prairies et cultures de fourrage représentent 38% des superficies irriguées (même si les prairies sont irriguées pour seulement 14% de leur superficie), les agrumes 28% et le vin IGP 12%. Néanmoins, la production corse de fourrage est insuffisante pour l'alimentation des bêtes puisqu'un déficit de 14 000 T/an nécessite l'import de fourrage, de la plaine de la Crau notamment. L'abreuvement des animaux et l'emploi important de saisonniers pour l'arboriculture et la vigne, en augmentation depuis 2010, exercent aussi une pression sur la ressource en eau.

En termes de pollutions, la **forte part d'agriculture biologique (22% de la SAU)** et le pastoralisme permettent de limiter très fortement la pression sur les milieux et une baisse des ventes des produits phytosanitaires classés pour leur dangerosité est à noter entre 2015-2017 et 2020-2022.

**Les activités maritimes** sont importantes du fait de l'insularité, avec un **transport de passagers en progression depuis 2020 et une augmentation de la navigation de plaisance**. Ainsi 10% de la flotte mondiale de grande plaisance et 30% de la flotte naviguant en Méditerranée française passent par la Corse durant l'été. Néanmoins, la **pression de mouillage des bateaux de grande plaisance sur les herbiers de posidonies est en baisse grâce à la mise en œuvre des arrêtés préfectoraux protégeant ces milieux sensibles**. La pêche et l'aquaculture ne constituent pas une pression importante sur les milieux grâce aux actions en lien avec les scientifiques pour que ces activités soient durables. Toutefois des pressions locales peuvent exister.

L'**énergie** est produite en premier lieu par les centrales thermiques, industrie qui génère des pollutions (air surtout mais aussi flux de zinc et de fer dans l'eau), et en 2<sup>ème</sup> par l'**hydroélectricité** (de l'ordre de 20% des énergies produites), dont les éclusées peuvent altérer l'**hydrologie des cours d'eau**, puis par le solaire et les autres énergies renouvelables. Ces productions sont complétées d'**importations en provenance d'Italie** qui représentent, en moyenne, de 2018 à 2024, environ 28% de la fourniture d'énergie en Corse. Dans les projections futures, les besoins en électricité continueront à augmenter, notamment avec l'accroissement de la population.

**Le secteur industriel** est peu présent en Corse mais est caractérisé par la **prépondérance de l'industrie agroalimentaire qui représente, en 2023, 51% de l'effectif salarié de ce secteur**. Or l'**industrie agroalimentaire**, majoritairement en micro-entreprises en Corse, est saisonnière avec des besoins en eau qui augmentent l'été.

## 2. Les types d'impacts

Ces activités peuvent à la fois impacter les milieux mais aussi être impactées par la qualité et la disponibilité de la ressource en eau via leur usage de l'eau. Le document

présente de manière détaillée les différents types d'impacts en illustrant avec des exemples, l'évaluation financière de ces impacts, y compris les bénéfices du bon état des eaux. Plus particulièrement, il décrit aussi **les impacts probables du changement climatique** sur l'eau et les milieux aquatiques.

Ces derniers sont déjà visibles en Corse avec une nette augmentation des températures moyennes annuelles depuis 1959 qui engendre :

- des précipitations annuelles en augmentation avec une grande variabilité interannuelle, une plus grande fréquence des faibles débits en octobre ces 20 dernières années,
- des étiages observés qui semblent plus longs pour certains cours d'eau, avec une diminution des débits d'étiage,
- des mortalités d'espèces marines fixées observées lors des vagues de chaleur marine.

A long terme, ces phénomènes risquent de s'amplifier. La recharge des eaux souterraines devrait diminuer et l'assèchement des sols s'accroître.

### *3. Les impacts et le risque de ne pas atteindre le bon état d'ici à 2033*

Les impacts évalués sur les milieux entraînent **un risque de ne pas atteindre le bon état d'ici à 2033 pour 33% des masses d'eau** (soit 8% de plus que l'évaluation de ce risque à horizon 2027 réalisée en 2019)<sup>1</sup>.

**Les principales pressions** en cause sont :

- **la pollution par les nutriments urbains et industriels (12% des masses d'eau)**
- **l'altération de la morphologie (8,8%)**
- **l'altération de la continuité écologique (8,4%)**
- **les prélevements (6%)**

**Pour les cours d'eau**, l'augmentation du risque de 25% à 33% des masses d'eau provient essentiellement de la **pression de pollution par les nutriments urbains et industriels**. Pour cette pression, l'évolution peut s'expliquer en partie par la prise en compte de nouvelles données sur les débits des cours d'eau, les réseaux de collecte sans traitement et les flux moyens sortants des stations d'épuration, données mieux consolidées et adaptées au bassin

**Pour les lagunes** (eau de transition), le **nombre de masses d'eau à risque passe de 2 à 4, soit la totalité des masses d'eau de transition**, en raison notamment de la dégradation de l'état écologique mesuré.

**Le nombre de masses d'eaux côtières à risque diminue fortement** (de 5 à 2 masses d'eau) en raison de la diminution de la pression exercée par les mouillages (altération par les activités maritimes) depuis la mise en place des interdictions de mouillages sur les herbiers de Posidonies pour les bateaux de plus de 24 mètres.

**Le nombre de plans d'eau en risque de non atteinte du bon état écologique est stable** par rapport au SDAGE 2022-2027 (2 masses d'eau).

**Enfin 2 masses d'eau souterraine sont toujours en risque** pour des prélevements excessifs par rapport à leur capacité de recharge.

---

<sup>1</sup> Voir l'analyse détaillé et les cartes pages 60 et 61 du document complet de l'état des lieux.

#### 4. Le risque de ne pas atteindre les objectifs environnementaux de la DCE au titre des autres directives

Les objectifs des zones protégées sont respectés pour les zones conchyliques et en cours de définition pour les captages d'eau potable, avec une forte probabilité d'être atteints.

En revanche, afin d'atteindre les objectifs de la Directive 2006/7/CE concernant la qualité des eaux de baignade, **9 masses d'eau cours d'eau sont retenues pour leur lien avec des sites de baignade de mauvaise qualité de façon durable**.<sup>2</sup>

De même, des couples habitats/masses d'eau ou espèces/masses d'eau en mauvais état de conservation **au titre des directives Natura 2000** conduisent à désigner **13 masses d'eau (11 cours d'eau, 1 lagune, 1 masse d'eau côtière) à risque de ne pas atteindre les objectifs environnementaux de la directive cadre sur l'eau au titre de ces directives**.<sup>3</sup>

#### 5. Le bilan des flux de substances dangereuses

Pour le bassin, la somme totale des flux (mesurés et modélisés) émis vers les milieux aquatiques du bassin est évaluée à près de **55,1 g/ha/an**.

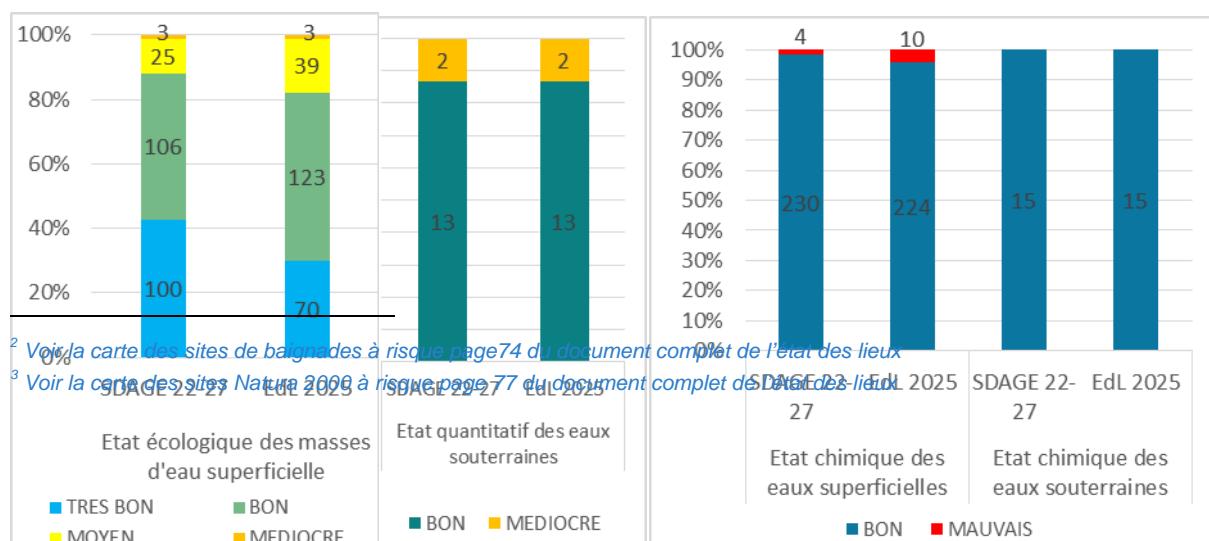
Les résultats présentés **ne sont pas directement comparables avec les exercices précédents** car les méthodes ont évolué afin de tenir compte de l'amélioration des connaissances. Ainsi, le panel de substances couvert par la méthode a été élargi et de nouvelles voies d'apports, en particulier l'érosion des sols, ont été considérées. De plus, **ces résultats sont à utiliser avec précaution car 81% des flux sont estimés à partir de modèles**, parfois basés sur des hypothèses non locales (France entière et étranger). **L'atteinte des objectifs** de réduction des émissions, rejets, pertes de substances, fixés dans le SDAGE 2022-2027 sur la base des objectifs nationaux, **ne peut donc pas être vérifiée**.

**L'érosion des sols ainsi que les ruissellements depuis les terres perméables et les apports par les eaux souterraines** ressortent comme **les principales sources d'émissions de substances toxiques**.

**Les principales substances émises** (estimation par modélisation) sont **des micropolluants minéraux** (zinc, nickel, cuivre). **Des flux de contaminants organiques** sont également estimés (chloroalcanes C10-C13, DEHP).

En ne considérant que les estimations de flux basées sur des mesures de concentrations de contaminants toxiques dans les rejets (8 rejets avec des données, soit moins qu'au précédent état des lieux), on remarque une **augmentation des flux de zinc et de fer** entre l'inventaire de l'état des lieux de 2019 et celui de 2025, liée à un seul rejet particulier qui augmente. En moindre proportion, les flux d'aluminium, titane et manganèse ont également augmenté. **Les flux de DEHP ont quant à eux diminué**.

#### 6. L'état des masses d'eau



Les masses d'eau du bassin de Corse restent dans une très forte proportion en bon état. Toutefois, on constate une légère dégradation de l'état des masses d'eau superficielle depuis l'évaluation réalisée pour le SDAGE 2022-2027 :

- le taux des masses d'eau superficielle en bon ou très bon état écologique passe de 88 % à 82 %,
- le taux de masses d'eau superficielle en bon état chimique passe de 98 % à 96 %.

L'état des masses d'eau souterraine reste stable avec 100 % de masses d'eau en bon état chimique et 87 % de masses d'eau en bon état quantitatif.<sup>4</sup>

Les causes de la dégradation d'un état bon ou très bon à un état moins que bon pour les 8% des masses d'eau cours d'eau sont diverses<sup>5</sup>. Cependant, pour la quasi-totalité de ces cours d'eau, la pression morphologie et/ou la pression nutriment ont un impact estimé à moyen ou fort. Les années 2021 à 2023 ayant été particulièrement sèches, ce qui deviendra la norme à l'avenir, la dégradation de l'état peut être liée à l'impact sur la biologie de la baisse de débits et de la capacité de dilution des cours d'eau.

L'état écologique de 2 lagunes et de 1 plan d'eau (état mesuré) se dégrade également, sans augmentation de pression identifiée pour les 2 lagunes. L'état chimique de 3 plans d'eau se dégrade en raison de la présence de mercure, substance ubiquiste.

Une masse d'eau côtière de plus qu'au SDAGE 2022-2027 est en état moyen pour le paramètre relatif aux posidonies. Les effets des arrêtés préfectoraux pour protéger les herbiers de posidonies des mouillages ne sont en effet pas encore visibles, du fait du temps de réponse des milieux.

## *7. L'analyse économique des différents usages de l'eau*

Pour les services publics d'eau et d'assainissement :

Après une période (jusqu'au début des années 2010) marquée par de forts investissements sur le patrimoine (extensions, renouvellements et mise aux normes), les collectivités de Corse n'investissent dorénavant plus suffisamment dans le renouvellement.

**En effet, le niveau des dépenses réelles d'investissement**, estimées à 46 millions d'euros par an, **reste insuffisant pour couvrir le besoin théorique de renouvellement des infrastructures** en assainissement et eau potable, évalué pour sa part à 61,5 millions d'euros, **et les besoins de développement de nouvelles infrastructures**.

Cependant, **les recettes facturées par les services publics d'eau et d'assainissement (SPEA) et les subventions** (d'exploitation ou d'investissement) permettent de **couvrir en grande partie les dépenses d'investissements réellement engagées annuellement**, le reliquat mobilisant le recours à l'emprunt.

Pour l'ensemble des usages de l'eau du bassin

**82% des coûts financiers<sup>6</sup> des usages de l'eau du bassin, soit 142,3 millions d'euros,** sont portés directement par les usagers concernés<sup>7</sup>.

**Les transferts financiers payés par le contribuable**, via les subventions allouées par l'Etat, l'Europe, la Collectivité de Corse ou les transferts du budget général des collectivités **représentent 10% de ces coûts**, soit 17,5 millions d'euros.

<sup>4</sup> Voir les cartes d'état des masses d'eau pages 84 et 85 du document complet de l'état des lieux

<sup>5</sup> Voir l'analyse détaillée par milieu des pages 86 à 88 du document complet de l'état des lieux

<sup>6</sup> Ils comprennent les dépenses courantes de fonctionnement, les besoins de renouvellement du patrimoine et les transferts financiers,

<sup>7</sup> Voir le détail page 99 du document complet de l'état des lieux

**Les transferts financiers entre les usagers de l'eau** (ménages, industrie et activités de productions assimilées domestiques-APAD, agriculteurs) **concernent 8% de ces coûts**, soit 14,6 millions d'euros.

**Les ménages, les industriels (dont les activités de production assimilées domestiques - APAD) et les agriculteurs ne prennent en charge respectivement que 89%, 92% et 84,4% du coût des services dont ils bénéficient.**

**Lorsque l'on intègre les coûts environnementaux, ces taux diminuent pour l'ensemble des catégories d'usagers**, et plus particulièrement pour les APAD et l'agriculture. Même si certains usagers prennent en charge les coûts consécutifs à des dégradations de l'environnement générées par d'autres catégories d'usagers (ex : surcoût des traitements de potabilisation du fait des pollutions nitrates et pesticides), une part importante des dommages subis par les milieux aquatiques n'est pas pris en charge financièrement par les usagers.

Des efforts restent donc à faire pour mieux appliquer les principes « l'eau paie l'eau » et « pollueur-payeur ».

Enfin, les **volumes financiers transférés via l'agence de l'eau sont globalement en augmentation**. En revanche **les subventions dont l'origine est extérieure au domaine de l'eau** (Etat, Collectivité de Corse, budget général des collectivités) **sont globalement en recul**.

#### **IV. Adoption de l'état des lieux 2025**

L'état des lieux, dans sa version complète, est présenté en annexe pour adoption en vue de son approbation par l'Assemblée de Corse avant le 17 décembre 2025. Un projet de délibération est proposé ci-après.

Le directeur général de l'agence de l'eau  
chargé du secrétariat,

  
SIGNÉ  
Nicolas MOURLON

Qualitest



## Synthèse des contributions

ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DES ASSEMBLÉES SUR LES GRANDS ENJEUX DE L'EAU ET LE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA RÉVISION DU SDAGE DU BASSIN DE CORSE

Date de création : 23/09/2025  
POT08412  
Rédigé par : Johann Pardo  
Version 5



Rapport rédigé dans le respect de la norme ISO 20252 & 9001

1

1

Qualitest

## Contexte et finalité

Dans le cadre de l'élaboration du futur Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du Bassin de Corse, une large consultation des assemblées a été conduite au premier semestre 2025.

L'objectif : recueillir les contributions des acteurs institutionnels, techniques et territoriaux sur plusieurs questions importantes (QI), afin d'alimenter la stratégie de gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques.

Cette démarche participative vise à :

- Faire remonter les besoins, attentes et propositions des territoires.
- Identifier les leviers d'action et points de vigilance pour orienter les priorités du SDAGE.
- Renforcer l'appropriation collective des enjeux liés à l'eau, dans un contexte de transition écologique et d'adaptation au changement climatique.

2

2

1



## Objectifs

Cette phase d'analyse vise à :

- Dresser un état des lieux de la participation, en précisant le nombre de contributions, la diversité des acteurs et la complétude des réponses par question ;
- Identifier les grandes tendances qualitatives, en analysant les contributions selon les enjeux retenus avec une mise en évidence des convergences et des tensions ;
- Intégrer une lecture différenciée selon les types de contributeurs pour mieux cerner les éventuelles divergences de positionnement ;
- S'appuyer sur des verbatims exhaustifs, pour illustrer les attentes exprimées.

3



## Volumétrie

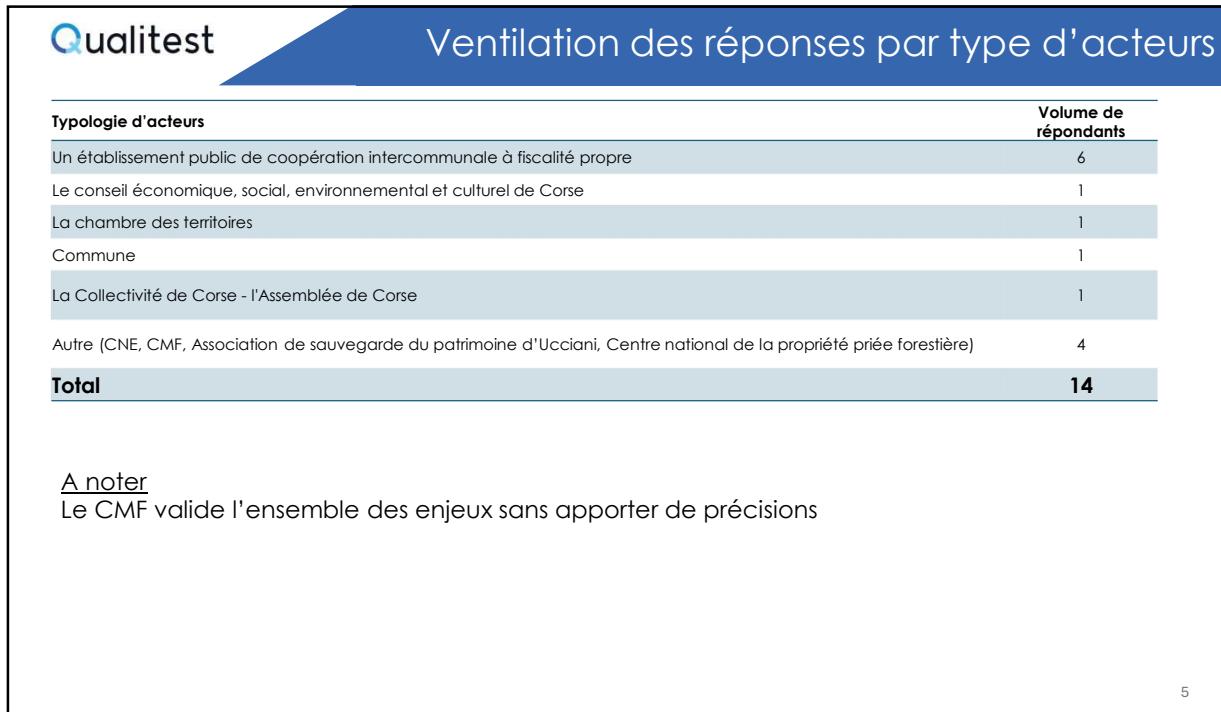
### 14 contributions reçues dans le cadre de la consultation

Nombre de réponses par enjeux

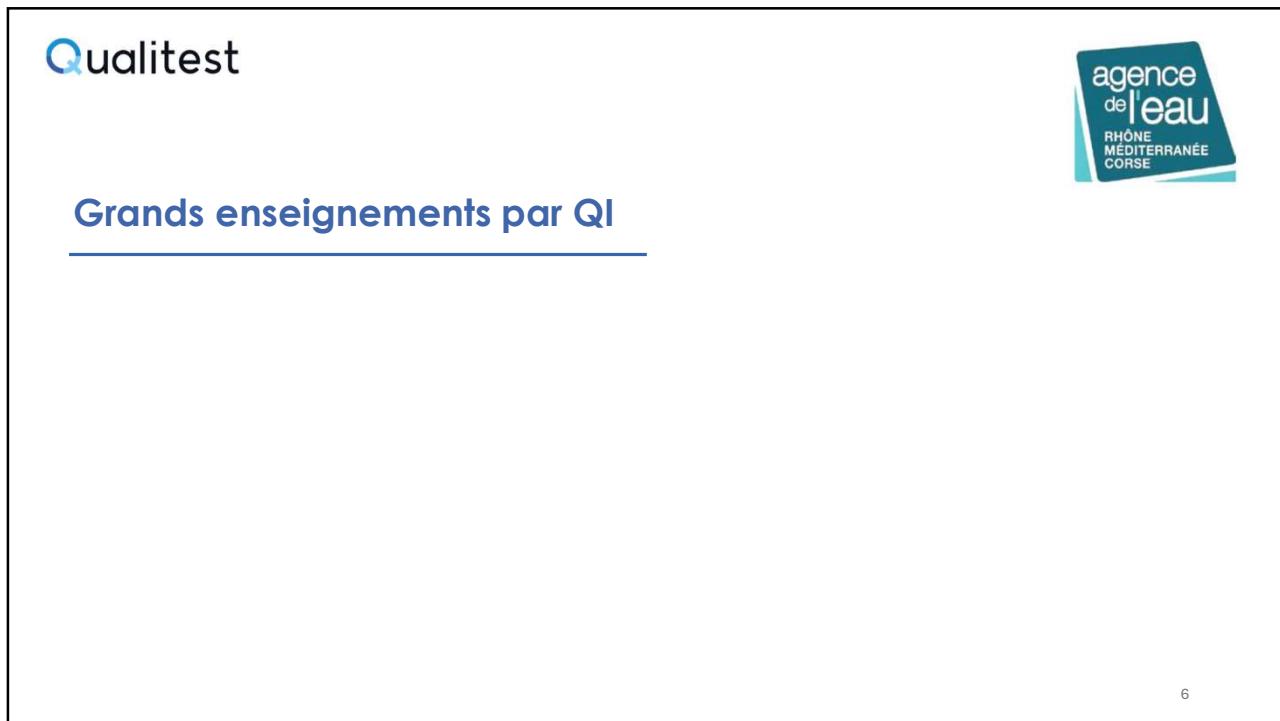


4

4



5



6



## Q1-Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux

### Synthèse des contributions

**La sobriété apparaît comme un enjeu prioritaire**, structurant dans l'ensemble des contributions analysées. Elle est reconnue comme une réponse incontournable face au changement climatique à la raréfaction de la ressource et à la pression croissante exercée sur les milieux. Quelques contributions, comme celles de la Collectivité de Corse, de la CAPA, de la Communauté de Communes Centre Corse et du CESEC insistent sur la nécessité d'un changement de paradigme, substituant à une logique de stockage ou d'augmentation de l'offre, une politique volontariste de maîtrise des usages.

Cet enjeu ne se limite pas à la consommation domestique et **les contributions appellent à une approche globale de la sobriété englobant l'irrigation agricole, l'arrosage des espaces verts, les usages touristiques et industriels**. La sobriété est aussi pensée comme un levier de préservation des milieux permettant d'éviter le recours à des infrastructures lourdes et coûteuses.

**La sensibilisation de la population, dès le plus jeune âge, est également perçue comme une condition clé de réussite.** Elle doit s'inscrire dans un effort de pédagogie ciblée auprès des différents usagers (agriculteurs, acteurs du BTP, touristes, collectivités, etc.).

7

7



## Q2 - Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et sur les pressions qui s'y exercent

### Synthèse des contributions

Cet enjeu est perçu comme essentiel au pilotage efficace des politiques de l'eau: **plusieurs contributions insistent sur le fait qu'on ne peut pas gérer durablement une ressource sans en connaître précisément l'état, les usages et les pressions qui s'y exercent**. Le lien entre connaissance, action publique et acceptabilité sociale des mesures est ainsi clairement affirmé.

**Le besoin de connaissance porte à la fois sur la ressource elle-même** (quantité, disponibilité, qualité), **sur les pressions** (prélèvements, rejets, polluants, effets cocktail), mais aussi sur l'évolution des milieux (zones humides, mares temporaires, continuité écologique...) **et la dimension humaine** (comportements, consommation, démographie). Le CESEC, notamment, appelle à relier systématiquement la ressource et les milieux, considérés comme indissociables.

Enfin, **l'enjeu de partage et d'accessibilité de cette connaissance est tout aussi central** : Il ne s'agit pas uniquement de produire plus de données, mais de mieux organiser les flux d'informations, de limiter les redondances et de mobiliser une diversité d'acteurs (scientifiques, collectivités, citoyens, secteurs économiques).

8

8



## Q3 - Restaurer et préserver les milieux

### Synthèse des contributions

**La restauration et la préservation des milieux aquatiques, humides et littoraux apparaissent comme un enjeu central pour l'avenir selon les contributeurs.** Ce thème est souvent présenté comme inter-générationnel, nécessitant des engagements à long terme pour garantir la continuité écologique, la résilience des territoires face au changement climatique et la préservation de la biodiversité.

**Les zones humides, les ripisylves, les embouchures, les cours d'eau et le littoral corse font l'objet de nombreuses préoccupations...** La Collectivité de Corse à travers son SDAGE, insiste notamment sur la vulnérabilité du littoral et sur les enjeux liés aux espèces exotiques envahissantes, comme la « canne de Provence » ou aux phénomènes de salinisation.

La notion de continuité écologique, évoquée par le CESEC, fait également consensus: **l'eau qui circule est perçue non comme une perte, mais comme un vecteur de vie, indispensable à l'équilibre des écosystèmes.** Cela s'accompagne d'une critique de certaines pratiques humaines qui, en perturbant ces équilibres (retenues amont, urbanisation des zones humides), nuisent à la santé écologique des territoires.

9

9



## Q4 - Placer l'eau et les milieux au cœur des différentes politiques pour un développement et un aménagement durable

### Synthèse des contributions

**Cet enjeu est perçu comme fondamental et transversal.** De nombreuses contributions soulignent qu'une gestion durable de l'eau ne peut réussir sans une intégration explicite dans l'ensemble des politiques publiques : urbanisme, agriculture, énergie, tourisme, santé, fiscalité et plus généralement aménagement du territoire.

**L'eau est décrite comme une ressource vitale « l'une des principales sources de vie » qui doit être prise en compte de façon structurée dans les documents de planification (SCOT, PLU, PADDUC).** La mauvaise articulation actuelle entre ces documents et les enjeux de l'eau est souvent désignée comme un facteur de dégradation des milieux.

**Une attente forte émerge en faveur d'une approche écosystémique,** capable de dépasser les silos institutionnels et sectoriels pour mettre en cohérence les objectifs de sobriété, de résilience et de préservation des milieux avec les logiques d'urbanisation de développement économique et d'autonomie alimentaire.

10

10



## Q5 - Poursuivre le ratrappage en infrastructures (eau potable, irrigation, assainissement)

### Synthèse des contributions

**L'enjeu des infrastructures est considéré comme très important** voire prioritaire, **notamment dans les zones rurales, les territoires en tension démographique ou touristique et ceux souffrant de réseaux vieillissants.** Il est souvent abordé sous l'angle du retard historique persistant, que les fonds publics n'ont pas permis de résorber entièrement.

**La question du ratrappage ne se limite pas à l'eau potable :** elle englobe aussi l'assainissement, la gestion des eaux pluviales, la réutilisation des eaux usées et même la gestion différenciée de l'eau potable et non potable.

**Les contributeurs appellent à une gestion durable, anticipatrice et territorialement adaptée des infrastructures,** avec une attention particulière aux enjeux climatiques (désaisonnalisation, stockage hivernal, lutte contre les fuites et le développement des cyanobactéries) et à la réalité des usages.

11

11



## Q6 - Améliorer la gouvernance et favoriser l'ingénierie

### Synthèse des contributions

**La gouvernance et l'ingénierie apparaissent comme des leviers transversaux indispensables à la réussite de tous les autres enjeux.** Plusieurs contributions insistent sur le fait qu'une gouvernance faible ou cloisonnée, couplée à une ingénierie insuffisante, constitue un frein majeur à la mise en œuvre des actions sur le terrain.

**Cet enjeu est décrit comme un « enjeu-outil » fondamental pour que les politiques de sobriété,** de restauration des milieux ou d'aménagement durable puissent se traduire concrètement dans les territoires.

**Le besoin d'une meilleure articulation entre les échelons locaux, l'État et l'instance de bassin est très présent,** de même que la nécessité de mieux mobiliser les compétences et expertises disponibles que ce soit par mutualisation ou recours à des prestataires extérieurs.

Enfin, **la création d'une Agence de l'eau propre à la Corse** est portée par plusieurs contributions comme une réponse structurelle pour simplifier l'organisation, renforcer l'autonomie régionale et soutenir l'action publique locale.

12

12



## Analyse des résultats par QI

- Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux
- Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et sur les pressions qui s'y exercent
- Restaurer et préserver les milieux
- Placer l'eau et les milieux au cœur des différentes politiques pour un développement et un aménagement durable
- Poursuivre le rattrapage en infrastructures (eau potable, irrigation, assainissement)
- Améliorer la gouvernance et favoriser l'ingénierie
- Les enjeux supplémentaires à mettre en avant

13

13



---

Q1- Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux

14

14



## Q1-Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux

### Ce qui domine dans les contributions :

- La tarification incitative, déjà en place à la CAPA est citée comme un outil efficace pour encourager les économies d'eau.
- La mise en œuvre systématique de compteurs individuels, combinée à une tarification au volume, est suggérée pour renforcer la responsabilisation des usagers.
- La nécessité de déployer des outils adaptés à l'objectif de sobriété (sondes, dispositifs de localisation, compteurs connectés etc.) est également présente.
- L'importance des campagnes de sensibilisation, notamment envers les touristes, est largement partagée. Certaines contributions insistent également sur la nécessité de mieux prendre en compte les impacts de la fréquentation touristique, en lien avec les pics de consommation, les pressions sur les milieux et les besoins en équipements adaptés.
- En matière agricole, plusieurs contributions et notamment celle du CESEC insistent sur l'intérêt de développer des cultures moins gourmandes en eau et sur l'opportunité d'adapter les systèmes de production via la recherche agronomique.
- La réutilisation des eaux usées traitées ou de l'eau de pluie est évoquée comme une piste d'avenir, sous réserve d'évaluation des effets sur les milieux récepteurs.

15

15



## Q1-Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux

### Tensions, contradictions ou débats

Certaines contributions soulignent des points de vigilance voire des tensions entre la recherche d'une économie d'eau et les objectifs de préservation des milieux naturels.

La réutilisation de l'eau (eaux usées ou pluviales), par exemple, est perçue comme un levier utile pour limiter la pression sur les ressources conventionnelles. Mais elle suscite aussi des critiques lorsqu'elle prive le milieu naturel d'une partie de l'eau disponible. La CAPA appelle ainsi à une gestion raisonnée pour éviter des déséquilibres écologiques locaux.

Un autre exemple concerne l'agriculture : le CESEC relaie les constats de l'ODARC selon lesquels certaines cultures sont irriguées bien au-delà de leurs besoins réels, parfois 5 à 10 fois plus. Des espèces pourtant résistantes à la sécheresse (comme la vigne ou l'olivier) sont arrosées en continu. Cette situation interroge sur l'adaptation des pratiques à un usage plus économique de l'eau.

Par ailleurs, une opposition implicite est relevée entre les logiques de stockage et celles de sobriété. Le CESEC évoque la coexistence, dans certains documents de planification, de deux visions parfois contradictoires : l'une centrée sur la mobilisation de la ressource, l'autre sur la réduction des usages.

Enfin, certaines contributions pointent un manque d'appropriation locale de ces enjeux et appellent à mieux impliquer les collectivités dans les relais de sensibilisation.

16

16



## Q1-Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux

### Contributions originales ou porteuses de transformation

**Le CESEC propose de conditionner les aides publiques**, notamment celles de l'OEHC, (Office d'Équipement Hydraulique de la Corse) **à des engagements en matière de sobriété**. Il appelle également à reconnaître l'Eau comme un bien commun partagé entre les humains et les écosystèmes plutôt que comme une marchandise.

**Certaines contributions** (CAPA et CESEC) **rappellent l'intérêt de dispositifs tarifaires incitatifs**, déjà mis en œuvre localement et soulignent l'importance d'une tarification progressive pour encourager les comportements sobres.

Enfin, **l'approche de la sobriété est élargie à une transformation culturelle, impliquant l'éducation, la coopération locale et une nouvelle répartition des usages**, à l'image de la stratégie portée par l'ODARC (L'Office du Développement Agricole et Rural de Corse) pour l'agriculture.

17

17



## Q1-Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux

### Lecture différenciée en fonction des acteurs

Si la sobriété est unanimement reconnue comme un enjeu structurant, quelques contributions expriment des sensibilités différentes selon les types d'acteurs:

Les intercommunalités (CAPA, CC Marana Golo, CC Centre Corse etc.) insistent davantage sur des leviers opérationnels comme la tarification incitative, la mise en place de compteurs individuels, la structuration autour d'outils concrets comme les PTGE ou encore la gestion locale de la ressource face à des pressions amont.

« Mettre en œuvre les compteurs de consommation chez tous les abonnés et établir la redevance AEP au volume consommé » (**CC Costa Verde**)

« La sobriété est un enjeu majeur, à ce titre, la CAPA a mis en place une tarification incitative (le prix du m<sup>3</sup> augmente dans les tranches hautes de consommation). La réduction des prélèvements est bénéfique aux milieux naturels et permet d'éviter des renforcements d'infrastructures coûteux. » (**CAPA**)

Certaines, comme la CAPA, introduisent aussi des points de vigilance sur les effets des ressources alternatives (eaux usées, eaux pluviales) sur les milieux.

« Le fait de capter l'eau de pluie ou de réutiliser les eaux usées traitées, comme ressource alternative ayant un affichage d'économie d'eau en termes de prélèvement pour l'eau destinée à la consommation humaine, peut engendrer des déficits locaux dans le milieu naturel. » (**CAPA**)

18

18



## Q1-Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux

### Lecture différenciée en fonction des acteurs

Le CESEC, quant à lui, développe une vision plus systémique et politique: il appelle à un changement de paradigme, il élargit l'enjeu à une transformation culturelle et il milite pour une reconnaissance de l'eau comme bien commun.

« Il considère qu'à l'heure actuelle, l'eau est souvent considérée comme un "bien marchand", mais qu'il est indispensable qu'elle soit reconnue en tant que « bien commun » des êtres vivants et donc à partager avec la faune et la flore. » (CESEC)

Il propose également des mécanismes d'incitation (conditionnalité des aides, ciblage par usage, prix de l'eau).

Il est aussi le plus prolifique sur les outils agricoles et la pédagogie différenciée par publics.

« Par exemple, pour le secteur agricole, il conviendrait, selon le CESEC, de l'accompagner pour accélérer l'évolution des pratiques... Au-delà de telles actions visant à réduire le gaspillage et optimiser l'usage agricole de l'eau, le CESEC encourage l'ODARC et les organisations professionnelles agricoles à concevoir des actions de sobriété agricole... » (CESEC)

19

19



## Q1-Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux

### Lecture différenciée en fonction des acteurs

« Il insiste sur la nécessaire prise en compte de cette sensibilisation dès le plus jeune âge (...) Il préconise qu'en plus d'une sensibilisation à vocation généraliste, des actions de sensibilisation ciblée soient menées auprès des différentes catégories d'utilisateurs. » (CESEC)

« Il rappelle qu'en matière incitative, une conditionnalisation des aides (en particulier les aides accordées par l'Office de l'équipement hydraulique de la Corse) pourrait compléter utilement les actions d'éducation et de sensibilisation. » (CESEC)

« par exemple, sur des taxations incitatives pour la recherche de sobriété, il serait possible de s'interroger sur le fait que les premiers mètres cubes facturés soient au même prix que les derniers mètres cubes, au-delà d'un certain seuil. » (CESEC)

20

20



## Q1-Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux

### Lecture différenciée en fonction des acteurs

La Collectivité de Corse insiste sur l'enjeu de fédération des acteurs autour de cet impératif de sobriété. Elle soutient une approche coordonnée et intégrée (PTGE, sobriété pour tous les usages), avec une attention particulière portée à la sensibilisation du grand public, notamment touristique et à l'adaptation de l'agriculture.

« Accélérer la mise en œuvre des projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) en vue d'assurer, dans la durée, l'équilibre de la ressource et le bon fonctionnement des milieux aquatiques et humides par une approche intégrée des enjeux liés à l'eau sur les territoires » (**Collectivité de Corse**)

« Déployer, partout et pour tous, des outils adaptés à l'objectif de sobriété » (**Collectivité de Corse**)

« Informer et sensibiliser aux limites et à la raréfaction de la ressource en eau ainsi qu'aux enjeux de préservation des milieux aquatiques pour mobiliser dans l'action » (**Collectivité de Corse**)

« Les économies d'eau pour tous les usages, imposées par le changement climatique, sont une priorité pour les années à venir » (**Collectivité de Corse**)

« Dans le secteur agricole, la stratégie de développement de la recherche agronomique de l'ODARC (...) s'inscrit dans cette démarche pour adapter les systèmes de production aux effets du dérèglement climatique » (**Collectivité de Corse**)

21

21



## Q1-Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux

### Lecture différenciée en fonction des acteurs

Les communes ou d'autres structures expriment un accord global mais avec des expressions plus brèves :

- la Mairie de Belvedere évoque la REUT
- l'association d'Ucciani insiste sur la sensibilisation ;
- le CNPF sur la régulation par les compteurs
- La Chambre des territoires ne s'exprime pas directement sur cet enjeu.
- Le CNE appelle à une stratégie planifiée à l'échelle des bassins et il insiste sur la responsabilité des SDAGE à définir un cadre durable d'adaptation, appelant à des démarches locales de gestion collective face aux baisses structurelles de ressource

22

22



## Q2 - Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et sur les pressions qui s'y exercent

23

23



## Q2 - Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et sur les pressions qui s'y exercent

### Ce qui domine dans les contributions :

- Des contributions pointent des lacunes importantes dans les données, notamment sur les volumes prélevés, les consommations effectives, les polluants présents et les usages réels.
- Le CESEC souligne les effets cocktail des substances polluantes et appelle à renforcer la recherche scientifique en lien avec l'Université de Corse ou les CESER de l'Arc méditerranéen.
- L'idée de banques de données unifiées, intégrées dans des SIG patrimoniaux, revient dans les propos.
- Le SAGE Gravona–Prunelli–Ajaccio est cité comme un outil catalyseur de récupération et d'agrégation des données locales.
- La CAPA appelle à éviter la multiplication des supports ou questionnaires contenant les mêmes données, en rationalisant les dispositifs d'acquisition de données.
- Des panneaux d'information / outils grand public sont également proposés pour vulgariser les connaissances sur l'eau (estivants, scolaires, citoyens...)
- Le CESEC insiste sur l'importance de croiser les approches modernes (technologiques) avec une lecture historique des pratiques territoriales, soulignant l'intérêt de revisiter les solutions anciennes, parfois plus durables que les aménagements récents.

24

24



## Q2 - Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et sur les pressions qui s'y exercent

### Tensions et débats soulevés:

Bien que l'importance de la connaissance soit largement partagée, une contribution mentionne que, bien que l'enjeu soit reconnu, il ne devrait pas être classé parmi les priorités à ce stade.

La question de l'actualisation des données est également évoquée: certaines données sont déjà disponibles mais doivent être mises à jour ou mieux partagées.

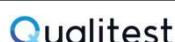
Enfin, une contribution (CAPA) attire l'attention sur la nécessité de mieux coordonner les dispositifs existants, en évitant la multiplication des supports ou questionnaires portant sur les mêmes données. Cela souligne un enjeu de rationalisation des démarches locales de collecte.

### Autres propositions:

- Le CESEC propose une lecture originale des enjeux de connaissance en appelant à croiser les savoirs techniques et la mémoire territoriale. Il plaide pour une analyse historique des solutions d'autrefois (récupération des eaux pluviales, réseaux anciens...) en les reconSIDérant dans la stratégie future ;
- Il évoque aussi la pratique du benchmarking international, appelant à s'inspirer d'autres territoires méditerranéens ou insulaires où la rareté de l'eau est une problématique vitale ;
- Enfin, certaines propositions visent à mobiliser la culture comme levier via des actions de sensibilisation à dimension culturelle / sociale pour toucher un public plus large et plus varié.

25

25



## Q2 - Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et sur les pressions qui s'y exercent

### Lecture différenciée en fonction des acteurs

#### Une convergence forte sur la nécessité de connaissance partagée... mais on constate des nuances dans les priorités

Les communes (Marana Golo, Centre Corse, Costa Verde) soulignent l'importance d'une connaissance territorialisée et appliquée, notamment sur les pressions en amont ou sur l'usage local des données. On est ici sur un besoin opérationnel:

« Connaitre les pressions exercées en amont de notre territoire afin de mieux gérer notre ressource » (**Marana Golo**)

« Tous les éléments patrimoniaux sur l'eau au sein d'un SIG avec base de données » (**Costa Verde**)

« Pour solutionner une problématique il faut connaître parfaitement son sujet » (**Centre Corse**)

26

26



## Q2 - Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et sur les pressions qui s'y exercent

### Lecture différenciée en fonction des acteurs

La CAPA insiste sur la rationalisation des outils existants (déjà nombreux...) et elle cite le rôle structurant du SAGE:

« Le partage de connaissance existe déjà (...) il peut toutefois être renforcé. Éviter de multiplier les supports ou questionnaires contenant les mêmes données. » (**CAPA**)

La Collectivité de Corse identifie clairement les manques / freins associés :

« Les incertitudes sur les prélèvements, les consommations (...) constituent des freins puissants pour mettre en place des mesures adaptées » (**Collectivité de Corse**)

Et elle défend une approche de type multi-niveaux => scientifiques, les élus, Grand Public.

La Communauté de communes de l'Île Rousse-Balagne souligne que les « Données sont connues mais à actualiser... »

La Communauté de communes de Castagniccia Casinca relativise un peu l'enjeu... Il est jugé important mais « pas à classer dans les priorités ».

27

27



## Q2 - Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et sur les pressions qui s'y exercent

### Lecture différenciée en fonction des acteurs

Le CESEC adopte une approche systémique, parfois assez critique et tournée vers la mémoire territoriale...

Il évoque notamment les lacunes sur les rejets, les prélèvements, les « effets cocktail », les comportements, la démographie, la REUT, l'évaluation des SDAGE etc...

Le CESEC milite pour un croisement entre les savoirs techniques plus modernes et les savoirs plus anciens:

« Considérant l'intérêt évident de coupler une connaissance pragmatique d'un territoire (...) aux apports que les technologies modernes autorisent » (**CESEC**)

Il soutient aussi des démarches de benchmark et de partage avec le Grand Public et les élus locaux:

« Les efforts d'acquisition, de partage de connaissances et de savoir, doivent se poursuivre (...) avec les scientifiques (...) les élus locaux et le grand public »

28

28



## Q2 - Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et sur les pressions qui s'y exercent

### Lecture différenciée en fonction des acteurs

#### Autres apports localisés :

Le CNPF propose une vulgarisation large avec des supports comme des panneaux:  
« *Oui le partage de connaissances doit mobiliser les instances (...) panneaux d'information offerts aux estivants* »

L'association d'Ucciani suggère des conférences  
« *Avec des conférences sur le sujet* »

29

29



## Q3 - Restaurer et préserver les milieux

30

30



## Q3 - Restaurer et préserver les milieux

### Ce qui domine dans les contributions

- Un bon état global, mais des pressions localisées: les milieux aquatiques corses sont globalement en bon état, notamment en zone de montagne. En revanche, les pressions sont significatives dans les plaines densément peuplées ou exploitées, ce qui justifie des efforts ciblés (verbatim Collectivité de Corse).
- Rôle des STEP et du captage raisonnable=> la CAPA souligne sa vigilance vis-à-vis des rejets de stations d'épuration et appelle à un captage raisonnable de la ressource, afin de préserver une part « non transformée » pour les milieux naturels.
- Valorisation des services rendus par les milieux naturels: certaines contributions insistent sur leur rôle écologique, mais aussi économique et touristique (attractivité des territoires).
- Solutions fondées sur la nature: la Collectivité promeut ces approches comme outils d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques d'inondation.
- Planification et outils territoriaux: mention est faite du schéma territorial des espaces naturels sensibles ou du plan de lutte contre le crabe bleu, comme exemples de politiques structurantes.
- La surveillance et la sensibilisation sont vues comme indispensables, en particulier pour les zones sensibles comme les abords de refuges touristiques (verbatsims CESEC).

31

31



## Q3 - Restaurer et préserver les milieux

### Tensions et débats soulevés

- Usages anthropiques versus besoins écologiques  
=> plusieurs contributions pointent les conflits entre la captation de l'eau à des fins agricoles, industrielles ou touristiques et les besoins fondamentaux des milieux naturels. C'est particulièrement vrai pour les zones humides, souvent vues comme des « espaces perdus » ou sources de nuisances, alors qu'elles jouent un rôle de premier plan dans la régulation hydrologique.
- Manque de moyens pour les petites communes  
=> le CESEC souligne que la mise en œuvre d'une surveillance efficace des milieux est souvent hors de portée des petites collectivités, en particulier dans les zones touristiques soumises à des pics de fréquentation estivale.
- Pratiques sylvicoles  
=> des mentions spécifiques sont faites sur l'état des ripisylves et des peuplements rivulaires, avec un appel à mieux intégrer ces dimensions dans les actions forestières, en lien avec la prévention des incendies ou la continuité aquatique.

32

32



## Q3 - Restaurer et préserver les milieux

### Autres propositions

Le CESEC relaie une initiative citoyenne en faveur des « droits du fleuve » : le Tavignanu est cité dans le cadre d'un mouvement de reconnaissance juridique des écosystèmes aquatiques, suivant une tendance internationale portée par des collectifs environnementaux.

Des appels à intégrer la gestion des milieux dans les politiques de soutien à la biodiversité, au tourisme durable et à l'agriculture sont présents, montrant une volonté de transversalité accrue.

Le recours explicite à la police de l'environnement, pour garantir le respect des usages dans les zones humides, est évoqué de manière frontale (CESEC).

La Communauté de communes Marana Golo insiste sur la nécessité d'une gestion active des embouchures fluviales, citant l'exemple du Golo. L'objectif est de limiter les remontées salines susceptibles d'altérer les champs captants d'eau potable alimentant une part importante de la population locale. Ce lien entre qualité des milieux et sécurisation de l'approvisionnement en eau illustre une approche intégrée de la préservation.

Le CESEC met également en avant les principes de l'hydrologie régénérative, visant à favoriser l'infiltration des eaux à la parcelle plutôt que leur évacuation. Cette approche contribue à limiter le ruissellement, à restaurer les fonctions naturelles des sols et à mieux préserver les milieux aquatiques et terrestres.

Enfin, l'idée que les milieux doivent être revalorisés symboliquement et économiquement (via des indicateurs de services écosystémiques) émerge comme une piste de légitimation des investissements dans leur préservation.<sup>33</sup>

33



## Q3 - Restaurer et préserver les milieux

### Lecture différenciée

#### Collectivité de Corse, CESEC, CAPA

Leurs contributions sont les plus détaillées et structurées sur cet enjeu; ces collectivités insistent sur la vulnérabilité différenciée des milieux selon les territoires (montagne et plaine par exemple). Elles insistent également sur l'importance d'approches intégrées (planification, police environnementale, continuité écologique) et elles évoquent les solutions fondées sur la nature, la sensibilisation des usagers et la valorisation des services écosystémiques.

« Les milieux aquatiques de Corse sont caractérisés par un bon état général... Cependant, localement, notamment dans les plaines où les activités et la population sont concentrées, les altérations peuvent être significatives et appellent à agir » (**Collectivité de Corse**)

« L'eau qui circule n'est pas perdue: elle vient maintenir la vie partout où elle passe. » (**CESEC**)

« Concernant les fleuves, à noter la mobilisation citoyenne de collectifs pour la déclaration des droits du fleuve Tavignanu pour son éventuelle reconnaissance juridique » (**CESEC**)

« Capter l'eau à tout prix ne doit pas se faire au dépend des besoins des milieux naturels. » (**CAPA**)

34

34



## Q3 - Restaurer et préserver les milieux

### Lecture différenciée

#### Petites collectivités et structures locales

Leur expression est plus brève mais elles font émerger des préoccupations assez concrètes:

- => La gestion active des embouchures (**Marana Golo**)
- => La protection des trames vertes/bleues (**CC Costa Verde**)
- => La reconnaissance du rôle des ripisylves (**CNPF**)
- => Le rappel de l'importance pour les générations futures (**Ucciani**)

#### Autres acteurs institutionnels (CNE)

le CNE demande une accélération des mesures de restauration

35

35



## Q4 - Placer l'eau et les milieux au cœur des différentes politiques pour un développement et un aménagement durable

36

36



## Q4 - Placer l'eau et les milieux au cœur des différentes politiques pour un développement et un aménagement durable

### Ce qui domine dans les contributions

**La nécessité d'intégrer les enjeux de l'eau dans les documents d'urbanisme (PLU, SCOT, PADDUC) est une constante.** Le lien entre gestion de l'eau et aménagement est souvent illustré par l'exemple des eaux pluviales ou des eaux grises.

Le CESEC met en avant une série de politiques publiques étroitement liées à l'eau:

- L'énergie via le développement raisonnable des stations de transfert par pompage (STEP)
- L'agriculture avec un ajustement des pratiques irriguées
- La biodiversité avec la protection des espèces endémiques
- Le tourisme dont la consommation d'eau est jugée préoccupante
- La santé publique liée à la qualité de l'eau
- La fiscalité avec la question d'une tarification progressive
- Le cadre juridique pour anticiper la généralisation de la REUT.

La maîtrise des rejets urbains (STEP) et le tri des déchets sont évoqués comme compléments nécessaires à une gestion cohérente des ressources.

Une volonté est exprimée de rendre les documents de planification plus accessibles et compréhensibles, notamment pour les élus et les citoyens.

37

37



## Q4 - Placer l'eau et les milieux au cœur des différentes politiques pour un développement et un aménagement durable

### Tensions et débats soulevés

L'enjeu de l'eau est parfois mal intégré dans les décisions locales, malgré son caractère transversal. Plusieurs contributions insistent sur le manque d'appropriation réelle du SDAGE, jugé trop complexe ou technique pour certains élus ou techniciens.

La concurrence entre usages (résidentiel, agricole, industriel, touristique) devient un point de tension, notamment dans un contexte d'augmentation de la population, du tourisme et de la production d'énergies renouvelables.

Des critiques émergent sur une forme de découplage entre la stratégie affichée (ex. PADDUC) et les documents opérationnels (SCOT, PLU), nécessitant un effort de mise en cohérence.

Par ailleurs, un point de vigilance est soulevé par le CESEC sur les pratiques agricoles actuelles. Il cite, via l'ODARC, des cultures pérennes irriguées de façon permanente alors qu'elles ont la capacité de résister à la sécheresse. Ce constat interroge la pertinence des choix techniques face à l'évolution climatique et alimente un débat sur la nécessaire adaptation des pratiques agricoles.

### Autres propositions

Le CESEC propose que l'impact sur la gestion de l'eau devienne un critère de hiérarchisation des décisions publiques, quelle que soit la politique concernée.

Il formule également des pistes concrètes: intégration des enjeux de l'eau dans la fiscalité locale, ou révision des modèles de REUT du point de vue économique.

Une coopération élargie est recommandée, notamment via des PTGE multi-acteurs associant le monde agricole, les gestionnaires d'eau potable, les industriels...

La reconnaissance des eaux grises comme ressource à part entière est également citée, nécessitant une évolution du droit et des normes.

38

38



## Q4 - Placer l'eau et les milieux au cœur des différentes politiques pour un développement et un aménagement durable

### Lecture différenciée

#### **CESEC et Collectivité de Corse => une approche systémique évoquée**

Ces deux acteurs proposent une lecture ambitieuse et structurelle des enjeux. Le CESEC insiste sur une approche systémique en soulignant les liens entre l'eau et de nombreuses politiques publiques (énergie, agriculture, biodiversité, tourisme, santé, finances, droit). Il appelle à faire de l'impact sur la ressource un critère d'arbitrage des politiques publiques.

Cette approche implique, selon lui, des révisions juridiques (ex : REUT) et une meilleure intégration de l'eau dans les outils de planification.

«Le CESEC estime qu'une gestion efficace de l'eau ne peut se concevoir sans une approche écosystémique, incluant les articulations entre les diverses politiques publiques et la politique de l'eau et qui présenterait un caractère transversal réel»

La Collectivité de Corse partage ce constat d'insuffisante transversalité actuelle. Elle souhaite une meilleure articulation entre SDAGE et PADDUC, une traduction effective dans les PLU/SCOT et une communication renforcée vers élus et citoyens.

«La réflexion doit être menée dès à présent pour définir une trajectoire commune entre le SDAGE et le PADDUC»

«La Collectivité de Corse attend des efforts pour en faciliter la lecture et la compréhension. »

39

39



## Q4 - Placer l'eau et les milieux au cœur des différentes politiques pour un développement et un aménagement durable

### Lecture différenciée

**Les intercommunalités évoquent des priorités ciblées et opérationnelles.** Elles valident l'importance stratégique du sujet et expriment surtout des préoccupations concrètes d'intégration dans leurs documents ou pratiques locales :

Marana Golo met en avant l'intérêt d'un PTGE multiacteurs qui associe les agriculteurs, les industriels et les gestionnaires de réseau d'eau.

La CAPA insiste sur l'intégration des eaux pluviales dans les opérations d'aménagement et le rôle de relais du SAGE pour informer les élus.

L'Île-Rousse Balagne et Costa Verde évoquent directement les documents d'urbanisme comme le PLU, SCOT

Centre Corse et Castagniccia Casinca affirment que l'enjeu est fondamental et elles regrettent sa non-prise en compte passée, responsable d'une dégradation des milieux.

40

40



## Q4 - Placer l'eau et les milieux au cœur des différentes politiques pour un développement et un aménagement durable

### Lecture différenciée

Certains acteurs expriment des positions plus succinctes mais complémentaires :

Le CNPF relie qualité de l'eau, STEP et déchets et il appelle à restaurer les milieux aquatiques et humides.

Le CNE souligne le rôle du SDAGE comme outil de planification stratégique.

Association de sauvegarde du patrimoine d'Ucciani => « L'eau est une des principales sources de vie, donc c'est très important. »

41

41



## Q5 - Poursuivre le rattrapage en infrastructures (eau potable, irrigation, assainissement)

42

42



## Q5 - Poursuivre le ratrappage en infrastructures (eau potable, irrigation, assainissement)

### Ce qui domine dans les contributions :

tout en sécurisant les usages.

Plusieurs contributions reconnaissent que des investissements ont été réalisés ces dernières années (ex. CAPA, CC Centre Corse, Balagne, Marana Golo...) mais que des insuffisances importantes persistent notamment dans les zones rurales ou dans certaines zones urbaines.

La séparation des réseaux eaux usées/ eaux pluviales est un point de vigilance technique récurrent.

Le développement du stockage hivernal (réservoirs souples, retenues collinaires) revient fréquemment comme piste de travail : il permettrait de limiter les prélèvements à l'étage

La récupération et le traitement des eaux pluviales sont mentionnés à plusieurs reprises comme ressource à valoriser, mais aussi comme source de risques en cas de ruissellement non maîtrisé.

La modernisation des réseaux (comptage, lutte contre les fuites, instrumentation) est considérée comme une priorité opérationnelle.

L'utilisation des eaux usées traitées est valorisée dans un objectif de préservation de l'eau potable, tout en posant la question des risques sanitaires et des usages possibles.

43

43



## Q5 - Poursuivre le ratrappage en infrastructures (eau potable, irrigation, assainissement)

### Tensions et débats soulevés

La communauté de communes Marana Golo dénonce une forme d'inégalité dans l'accès au financement. Elle regrette que certaines de ses communes ne fassent pas partie du zonage « solidarité » dans le 12<sup>e</sup> programme d'aide de l'Agence de l'eau, ce qui limite leur capacité à engager ou poursuivre des investissements.

Le niveau élevé d'exigence pour accéder à certaines aides est critiqué : conditionnement à des taux d'avancement élevés, critères de performance difficilement atteignables par de petites structures. La communauté de communes de Marana Golo et le CESEC, entre autres alertent sur un risque de décalage entre les ambitions affichées en matière de sobriété et les conditions concrètes de financement. Des opérations jugées essentielles (séparation des réseaux, stockage hivernal, etc...) peuvent se retrouver non éligibles ou retardées. Cette situation nourrit la crainte que la priorité donnée à la régulation de la demande n'entrave, dans les faits, le ratrappage indispensable sur l'offre.

Le développement des STEP ou des retenues soulève aussi des interrogations sur leur impact environnemental, notamment en cas de dérive vers des logiques productivistes.

44

44



## Q5 - Poursuivre le rattrapage en infrastructures (eau potable, irrigation, assainissement)

### Autres propositions :

- Le CESEC propose de développer des réseaux séparés pour eau potable et eau non potable, afin de mieux utiliser les ressources disponibles sans surcharge inutile du réseau.
- Le CESEC insiste sur l'importance de croiser les approches modernes (technologiques) avec une lecture historique des pratiques territoriales, soulignant l'intérêt de revisiter les solutions anciennes, parfois plus durables que les aménagements récents.
- L'idée de rendre obligatoire la récupération des eaux pluviales dans les projets d'urbanisme est avancée comme norme d'aménagement.
- Certains appellent à reconnaître les îlots de fraîcheur urbains (arbres, parcs) comme infrastructures stratégiques pour lutter contre les effets du changement climatique avec un impact indirect sur la gestion de l'eau.
- Des pratiques et technologies de contrôle des réseaux, y compris des méthodes d'inspection et de détection des fuites, sont évoquées comme des pistes à explorer pour renforcer la surveillance et la réhabilitation des infrastructures.

45

45



## Q5 - Poursuivre le rattrapage en infrastructures (eau potable, irrigation, assainissement)

### Lecture différenciée :

Les collectivités locales pointent le besoin d'un rattrapage différencié mieux adapté aux réalités locales et mieux soutenu financièrement. La communauté de communes Marana Golo met par exemple en cause les critères d'éligibilité au programme d'aide de l'Agence de l'Eau regrettant que les communes de Borgo et Lucciana ne figurent pas au zonage de solidarité.

*« Afin de continuer de développer nos infrastructures il aurait été pertinent de ne pas enlever les communes de Borgo et Lucciana du 12ème programme d'aide de l'Agence de l'eau... Les budgets Eau et Assainissement de la CC Marana Golo ne bénéficient pas des taxes d'aménagement ni des taxes professionnelles des communes. »* (**CC Marana Golo**)

La CAPA souligne que malgré les investissements réalisés, des défis importants demeurent notamment la séparation des eaux usées/ pluviales dans les centres urbains... Elle appelle aussi à ne pas exclure les agglomérations des dispositifs de financement:

*« Un travail important reste à faire sur la séparation des réseaux eaux usées et pluviales... Des travaux importants doivent également être réalisés dans le domaine de l'eau pluviale et de la protection des inondations. »* (**CAPA**)

46

46



## Q5 - Poursuivre le rattrapage en infrastructures (eau potable, irrigation, assainissement)

### Lecture différenciée :

La commune de Belvédère Campomoro évoque un manque de retenues d'eau tandis que la communauté de communes du centre Corse insiste sur la persistance des manques en zone rurale et ce malgré des investissements récents.

La priorité accordée à la modernisation des réseaux (rendement, lutte contre les fuites, conformité des dispositifs d'assainissement) est également citée par des EPCI (L'Ile Rousse Balagne, Castagniccia-Casinca). Ces dernières appellent à soutenir la continuité de service plutôt qu'un développement extensif.

L'Association de sauvegarde du patrimoine d'Ucciani exprime, de manière isolée, un souhait de recours à des solutions naturelles pour l'assainissement  
« Favoriser le naturel. Il y a des moyens peut-être coûteux mais naturels pour l'assainissement des eaux usées. »

47

47



## Q5 - Poursuivre le rattrapage en infrastructures (eau potable, irrigation, assainissement)

### Lecture différenciée :

#### **Le CESEC propose une vision systémique et il se montre plus critique vis-à-vis politiques actuelles**

Le CESEC dresse un état des lieux strict sur le retard en matière d'équipements :  
« La Corse connaît encore un retard considérable en matière d'infrastructures et de réseaux (...) il n'a pas été possible d'en atteindre à chaque fois les objectifs. » (**CESEC**)

Il critique le fait que les aides ne puissent être attribuée qu'à des projets précis, complets et bien détaillés, grâce à des études préalables notamment, ce qui est difficile à réaliser pour de petites communes en l'absence d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Il propose des pistes toutefois :

- Favoriser les réseaux séparatifs eau potable /non potable ;
- Valoriser les eaux pluviales via des dispositifs de captage adaptés (notamment pour les ruissellements routiers ou de fontaines) ;
- Déployer des retenues collinaires en limitant évaporation et pollution (bâchage, lutte contre les cyanobactéries) ;
- Envisager le développement des STEP sous conditions environnementales strictes.

Enfin le CESEC attire l'attention sur les enjeux d'aménagement urbain liés à la résilience climatique (végétalisation, zones ombragées, gestion des eaux pluviales) qui supposent donc un renforcement de la planification territoriale dès la conception des projets.

48

48



## Q5 - Poursuivre le ratrappage en infrastructures (eau potable, irrigation, assainissement)

### Lecture différenciée :

#### **Les acteurs professionnels et associations insistent sur la sobriété et la maintenance**

L'association de sauvegarde du patrimoine d'Ucciani met en garde contre des projets mal suivis : « *Si les infrastructures sont bien faites et le suivi bien géré, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas.* » (**Association de sauvegarde du patrimoine d'Ucciani**)

Le CNPF insiste sur l'entretien régulier, la vérification des conduites, la diffusion des savoir-faire en irrigation et la généralisation de l'utilisation des eaux usées pour préserver l'eau potable.

« *La sobriété commence chez soi et donc aussi sur la vérification et la mise en bon état des conduits et des adductions d'eau partout. L'utilisation des eaux usées est à généraliser afin de préserver l'eau potable strictement.* » (**CNPF**)

Le CNE rappelle la nécessité de renforcer les mesures pour agir contre les pollutions diffuses et ponctuelles

49

49



## Q6 - Améliorer la gouvernance et favoriser l'ingénierie

50

50



## Q6 - Améliorer la gouvernance et favoriser l'ingénierie

### Ce qui domine dans les contributions :

La multiplicité des acteurs locaux et la répartition des compétences entre communes/EPCI sont vues comme un facteur de complexité. Les communes assurent encore la majorité des services d'eau et d'assainissement, mais manquent souvent de moyens techniques et financiers.

Il existe une forte hostilité au transfert obligatoire des compétences vers les EPCI, prévu par la loi en 2026, perçu comme une perte de proximité et d'efficacité locale.

La CLE est qualifiée de « Parlement de l'eau » mais sa gouvernance gagnerait à être simplifiée et renforcée notamment via une clarification des rôles et procédures.

Le manque d'ingénierie est largement dénoncé, mais certains rappellent qu'il peut être partiellement compensé par le recours à des bureaux d'études ou par une mutualisation territoriale.

La question de la formation en ingénierie écologique (ex. restauration des berges, connaissance des zones humides) est mentionnée comme un besoin spécifique en Corse.

L'importance d'un dialogue élargi (collectivités, associations, syndicats, citoyens, entreprises) dans la gouvernance de l'eau est réaffirmée.

51

51



## Q6 - Améliorer la gouvernance et favoriser l'ingénierie

### Tensions et débats soulevés

La perspective d'un transfert obligatoire des compétences est une source de crispation. En effet, plusieurs contributions insistent sur la fragilité des petites communes, qui risquent d'être écartées de la gouvernance réelle alors qu'elles sont en première ligne sur le terrain.

Certains soulignent le risque d'arbitrages unilatéraux ou technocratiques notamment en cas de mauvaise articulation entre gestionnaires de réseaux et décideurs politiques ou institutionnels.

Le lien entre l'instance de bassin et les territoires opérationnels est identifié comme un axe d'amélioration. L'Assemblée de Corse souligne l'intérêt de renforcer les échanges avec cette instance, tandis que le CESEC suggère de conduire une évaluation des SDAGE successifs afin d'identifier les ajustements possibles dans la mise en œuvre de la planification.

Une tension existe aussi entre gestion publique et recours à des prestataires privés. Le CESEC affirme sa préférence pour un maintien d'une gestion publique locale dès que cela est possible.

52

52



## Q6 - Améliorer la gouvernance et favoriser l'ingénierie

### Autres propositions

Le CESEC et l'Assemblée de Corse proposent explicitement la création d'une Agence de l'Eau spécifique à la Corse, considérant qu'elle permettrait une organisation plus simple, mieux adaptée au territoire et plus efficace.

D'autres contributions insistent sur la responsabilisation collective, en suggérant d'impliquer les universités, les élus municipaux, les médias et les citoyens, dans une gouvernance élargie fondée sur des indicateurs d'engagement et de retour d'expérience.

La formation locale spécialisée en ingénierie écologique est évoquée comme un moyen de construire une expertise insulaire, sans dépendre exclusivement de cabinets extérieurs.

53

53



## Q6 - Améliorer la gouvernance et favoriser l'ingénierie

### Lecture différenciée

=> Les contributions confirment très largement le diagnostic formulé à savoir celui que la gouvernance de l'eau et les ressources en ingénierie sont identifiées comme des leviers indispensables à la réussite des autres politiques de l'eau.

=> Pour les collectivités locales, c'est un appel à la simplification et à la mutualisation.

=> La CAPA demande une simplification des procédures, y compris pour la gouvernance du SAGE et elle propose des formations locales sur l'ingénierie écologique jugée stratégique pour la restauration des milieux.

« Mettre en place des formations, en Corse, ciblées dans le domaine de l'ingénierie touchant à la restauration écologique des berges et à des reconnaissances des milieux humides corse. » (**CAPA**)

=> La communauté de communes de L'Île-Rousse Balagne appelle à « des solutions de mutualisation de l'ingénierie »

54

54



## Q6 - Améliorer la gouvernance et favoriser l'ingénierie

### Lecture différenciée

=> D'autres collectivités insistent sur la bonne échelle d'intervention comme le centre Corse qui cite l'exemple des PTGE.

« Le manque d'ingénierie est surmontable en faisant appel à des bureaux d'étude mais la gouvernance à la bonne échelle est fondamentale (PTGE). » (**CC Centre Corse**)

=> La CC Costa Verde ou la CC Castagniccia Casinca insistent sur l'importance d'une gouvernance à l'échelle intercommunale et sur le rôle de cet enjeu comme « levier » permettant de traiter efficacement tous les autres.

« Il s'agit là de l'enjeu qu'on pourrait qualifier "d'outil" dans la prise en considération des autres enjeux. Sans ingénierie digne de ce nom et sans une gouvernance forte et responsable, on ne pourra répondre aux problématiques et trouver les solutions pour répondre aux enjeux précédemment évoqués. » (**CC Castagniccia Casinca**)

=> La commune de Marana Golo appelle clairement à une meilleure concertation entre gestionnaires de réseaux et instance de bassin pointant le risque d'arbitrages de manière unilatérale.

55

55



## Q6 - Améliorer la gouvernance et favoriser l'ingénierie

### Lecture différenciée

Le CESEC et la Collectivité de Corse insistent sur plusieurs points:

=> Le risque d'une perte d'efficacité et de proximité en cas de transfert des compétences communales vers les EPCI (hostilité partagée).

« Les collectivités en Corse sont très hostiles au transfert obligatoire de ces compétences, qui [...] est encore prévu par la loi au 1er janvier 2026. » (**Collectivité de Corse**)

=> Le rôle essentiel des services communaux, qui assurent encore l'essentiel des compétences en matière d'eau et d'assainissement.

« Les compétences sont très majoritairement assurées par des services publics communaux (272 sur 293 pour l'eau potable, soit 94 % et 160 sur 175 pour l'assainissement, soit 91 %) qui disposent de peu de moyens techniques et/ou financiers. » (**Collectivité de Corse**)

=> L'intérêt d'une organisation simplifiée et autonome : les 2 appellent à la création d'une Agence de l'Eau propre à la Corse considérée comme levier pour renforcer l'action publique locale.

=> Le CESEC souligne l'importance d'une gouvernance élargie adossant aussi bien les acteurs publics que les associations, entreprises et les citoyens.

=> La Collectivité de Corse propose des pistes très opérationnelles comme soutenir l'ambition locale, structurer l'ingénierie et garantir un service de qualité à un coût acceptable.

56

56



## Q6 - Améliorer la gouvernance et favoriser l'ingénierie

### Lecture différenciée

Autres acteurs spécifiques comme le CNE, CNPF, Chambre des territoires...

- ⇒ Le CNE rappelle la nécessité d'une structuration locale efficace pour assurer une gestion intégrée des ressources en eau, ainsi qu'un accompagnement financier efficient des agences de l'eau. Il met également en avant le rôle des comités de bassin pour faciliter l'émergence de solutions adaptées aux territoires, permettant ainsi de lever les blocages et verrous freinant les transitions.
- ⇒ Enfin, le CNE insiste sur la responsabilité des SDAGE à définir un cadre durable d'adaptation, appelant à des démarches locales de gestion collective face aux baisses structurelles de ressource
- ⇒ Le CNPF adopte un angle plus éducatif et sociétal, suggérant d'impliquer les universités, les conseillers municipaux et les médias, avec des indicateurs pour stimuler l'engagement collectif.
- ⇒ La Chambre des territoires de Corse insiste sur l'importance de l'ingénierie pour mettre en œuvre les schémas SDAGE/PGRI, éviter les risques juridiques et demande à être pleinement associée aux travaux du Comité de bassin.

57

57



---

Les enjeux supplémentaires à mettre en avant

58

58



## Les enjeux supplémentaires à mettre en avant

### Un intérêt pour des actions ciblées localement

- Un appel à ne pas négliger certains territoires ou secteurs spécifiques avec des propositions concrètes :

La Communauté de Communes Marana Golo insiste sur la gestion de l'embouchure comme levier local majeur :

« La gestion de l'embouchure est indispensable pour une bonne gestion de la ressource en eau et l'équilibre du milieu aquatique. » (**CC Marana Golo**)

La Communauté de communes de L'Île-Rousse Balagne évoque l'enjeu de la reconquête de ressources pour l'alimentation en eau :

« Reconquête des ressources pour l'alimentation en eau (sources, bassin). Étude des sites favorables aux retenues collinaires. » (**CC L'Île-Rousse Balagne**)

Le Centre national de la propriété privée forestière souhaite associer les propriétaires forestiers à des programmes de restauration :

« Impliquer les propriétaires forestiers privés dans le programme de restauration du bassin de PRUNELLI [...]. » (**CNPF**)

59

59



## Les enjeux supplémentaires à mettre en avant

### Un intérêt pour des actions ciblées localement

- La qualité des sols, un enjeu stratégique selon le CESEC

Le CESEC défend la préservation et la restauration des sols comme un enjeu central encore selon lui trop peu traité :

« Les chemins de l'eau sont importants, voire cruciaux pour l'avenir. (...) Des mesures d'hydrologie régénérative peuvent être proposées pour que l'on puisse de nouveau faire percoler, stocker et récupérer l'eau. » (**CESEC**)

Le CESEC plaide notamment pour une lutte contre l'érosion, le rechargement des nappes, l'atteinte de l'objectif ZAN et des aménagements plus adaptés sur les bassins versants.

Cet angle complète les priorités existantes sur la préservation des milieux.

60

60



## Les enjeux supplémentaires à mettre en avant

### Un intérêt pour des actions ciblées localement

- De nouveaux enjeux émergents à anticiper

La CAPA souligne la nécessité de se préparer à de futures obligations réglementaires : « Anticiper les obligations auxquelles les collectivités seront confrontées prochainement (polluants éternels, microplastiques...). » (**CAPA**)

Cela fait écho à l'enjeu de renforcement de la connaissance déjà présent dans le SDAGE.

- Préserver les usages et éduquer sur les comportements

L'Association de sauvegarde d'Ucciani attire l'attention sur les pratiques nuisibles à l'environnement en zones de baignade naturelle

« Crèmes solaires, déchets, barbecues, chiens, bains en rivière... Tout cela détruit la flore et la faune des rivières. » (**Association de sauvegarde d'Ucciani**)

Cette contribution rejoint la thématique de la sensibilisation en insistant sur la nécessité d'une éducation aux bons usages y compris en période d'afflux touristique.

61

61



## Quelques remarques complémentaires

### Le besoin de pédagogie et d'éducation est réaffirmé

L'Association de sauvegarde du patrimoine d'Ucciani souligne une attente très concrète, celle de travailler sur les comportements à travers l'éducation des adultes comme des enfants. Cela rejoint les préoccupations déjà exprimées sur les usages/

« Il y a beaucoup à faire et surtout rééduquer les populations, adultes et enfants (par les écoles). » (**Association de sauvegarde d'Ucciani**)

### Une réserve sur la forme du questionnaire mais un intérêt pour les échanges directs

La représentante du CNPF formule une critique constructive sur la forme des questions jugées soit trop vagues soit trop technico-politiques. Cette remarque rappelle que les dispositifs de consultation doivent être adaptés aux publics et aux niveaux techniques des répondants... Il s'agit aussi de créer des espaces d'échange réels, c'est indispensable pour recueillir des avis pratiko-pratiques

« Les deux premières questions adressées au grand public peu motivantes parce que trop globales ou générales... les suivantes déjà très politiques, les unes et les autres sans entre-deux. »

« Les rencontres in vivo seront bienvenues pour amener des compléments de formulation. » (**CNPF**)

62

62



## Quelques remarques complémentaires

### Pour finir

La **Chambre des territoires de Corse** exprime son soutien aux grandes orientations proposées dans les futurs SDAGE et PGRI, qu'elle approuve dans leur ensemble. Elle se félicite d'avoir été consultée dans le cadre des concertations

63

63



43, rue de Richelieu  
75001 PARIS  
(Métro Pyramides)

Back office et siège social  
5bis, avenue Foch  
54000 Nancy  
(Face gare TGV)

Tél. 03 83 30 31 31  
SARL au capital de 400.000 €  
SIRET 402306583 00087  
NAF 7320Z



<https://www.qualitest.fr/>

64

64

# Qualitest

## Analyse des contributions du public

### ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DU PUBLIC SUR LES GRANDS ENJEUX DE L'EAU DU BASSIN CORSE POUR LA REVISION DU SDAGE

Date de création : 23/09/2025  
POT08412  
Rédigé par : Pierre ULMER  
Version 5



Rapport rédigé dans le respect de la norme ISO 20252 & 9001

1



01

## Objectifs de l'étude

2

**Objectifs**

**Pourquoi cette étude ?**

La gestion de l'eau figure parmi les grands défis écologiques, climatiques et territoriaux auxquels la Corse est confrontée. Dans le cadre de la révision du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2028-2033, le comité de bassin de Corse a souhaité associer largement les citoyens afin de recueillir leur perception des enjeux de l'eau et de les associer à la réflexion collective engagée.

L'objectif de la consultation était de mieux comprendre comment les citoyens se positionnent :

- Face aux grands enjeux liés à la ressource en eau et aux milieux aquatiques en Corse (sobriété, connaissance, restauration des milieux, infrastructures, gouvernance...);
- Vis-à-vis des différents leviers d'action envisageables, qu'ils soient individuels ou collectifs,
- Quant à leur propre rôle possible dans la préservation de la ressource et dans la co-construction des politiques publiques

**Ce que nous avons cherché à comprendre :**

Identifier les attentes, perceptions et leviers d'action citoyen à travers l'ensemble des thématiques soumises à consultation.

Disposer d'une lecture stratégique des contributions permettant d'alimenter :

- les priorités de travail du comité de bassin,
- les actions de sensibilisation, d'information et de mobilisation des acteurs locaux,
- les orientations futures du SDAGE à construire à partir de fin 2025.

2/23

3



**Méthodologie**

**02**

4

2



## Méthodologie

### Rappel méthodologique

Enquête réalisée entre le 25 novembre 2024 et le 25 mai 2025

La consultation a été réalisée via un questionnaire auto-administré en ligne, mis à disposition du public et diffusé via différents canaux institutionnels et territoriaux (sites internet, collectivités, réseaux partenaires). Les participants ont pu répondre librement et anonymement aux différentes questions, qui couvraient l'ensemble des enjeux définis.

Le questionnaire comportait : des questions fermées à choix multiples sur les enjeux de sobriété, milieux aquatiques, connaissance, infrastructures, gouvernance, etc. / des questions ouvertes permettant de recueillir des propositions complémentaires / des informations déclaratives sur le profil socio-démographique des répondants.

A noter : ce mode de recueil implique de considérer que les participants constituent un public volontaire et sensibilisé et non un échantillon représentatif statistiquement de l'ensemble de la population Corse.

#### Nombre de réponses collectées :

- 571 réponses brutes reçues
- 453 réponses employées pour l'analyse des profils

\*Nous comptons dans l'analyse globale 571 réponses avec au moins une réponse enregistrée aux questions 1 et 2. Nous comptons pour l'analyse des profils, 453 réponses comptant des réponses aux questions de profils

5



## Méthodologie

### Ce que nous avons cherché à comprendre :

Identifier les attitudes, leviers et attentes exprimés par les citoyens dans la consultation

Construire une typologie de profils citoyens selon leur rapport à l'eau, leurs pratiques, et leur vision de l'action publique

### Disposer d'une lecture stratégique des résultats permettant d'adapter :

- les messages de sensibilisation
- les démarches de concertation
- les politiques d'engagement citoyen dans les territoires

6

6

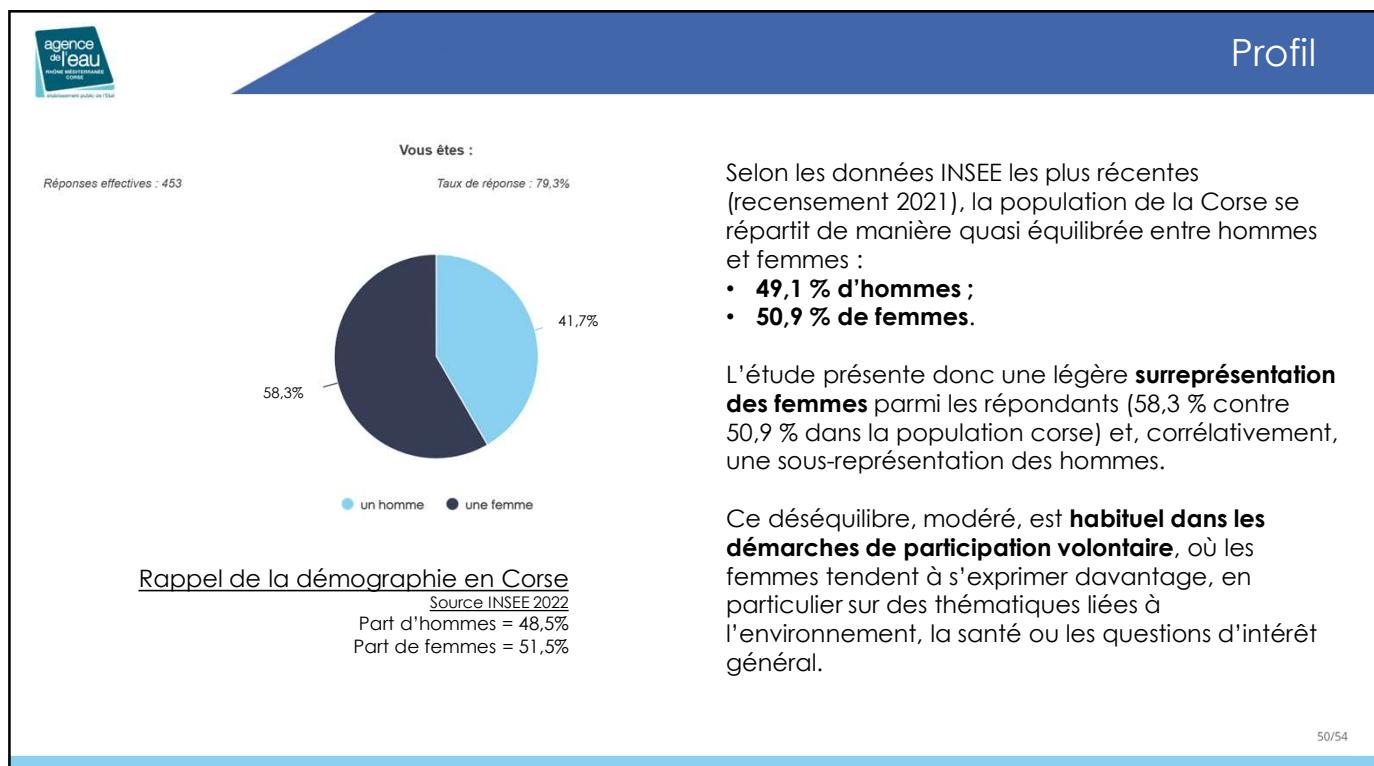
3



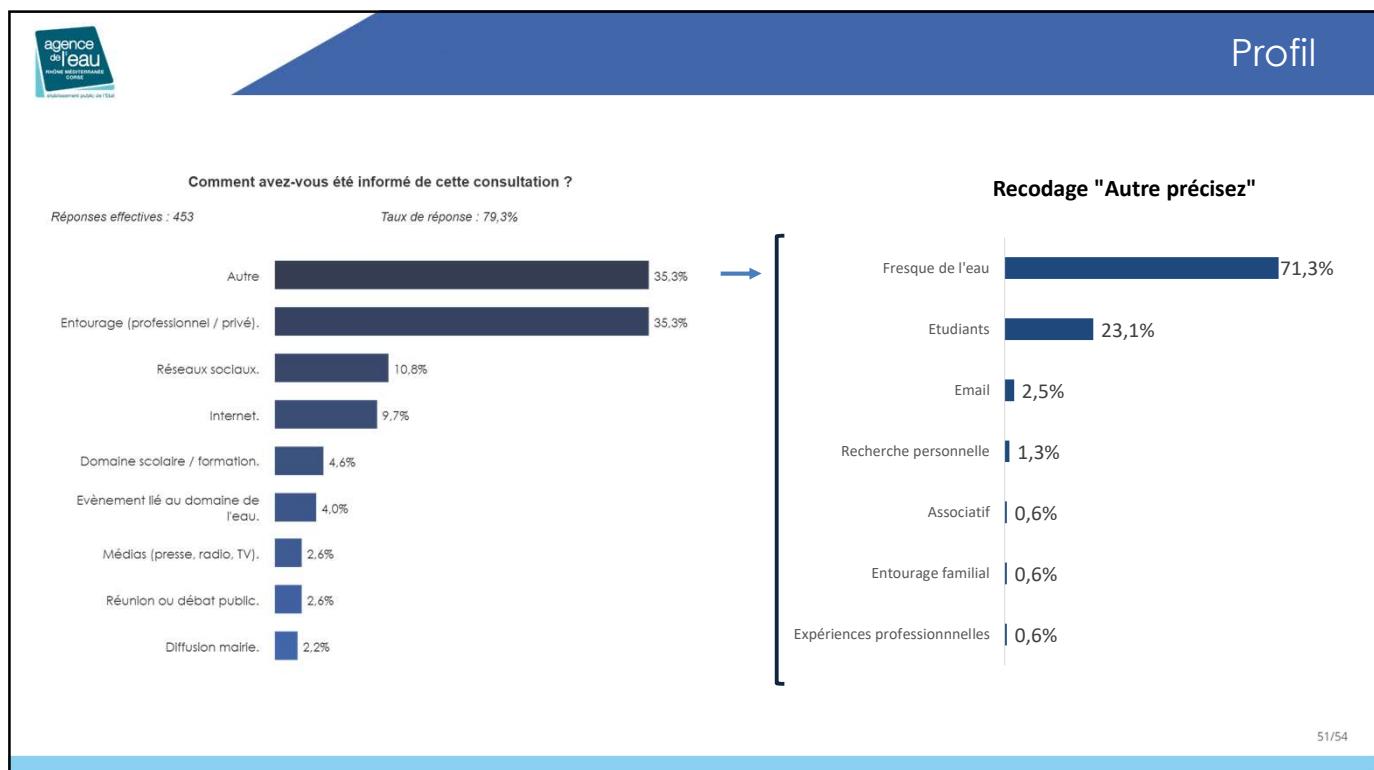
## Profils des répondants de l'étude

# 03

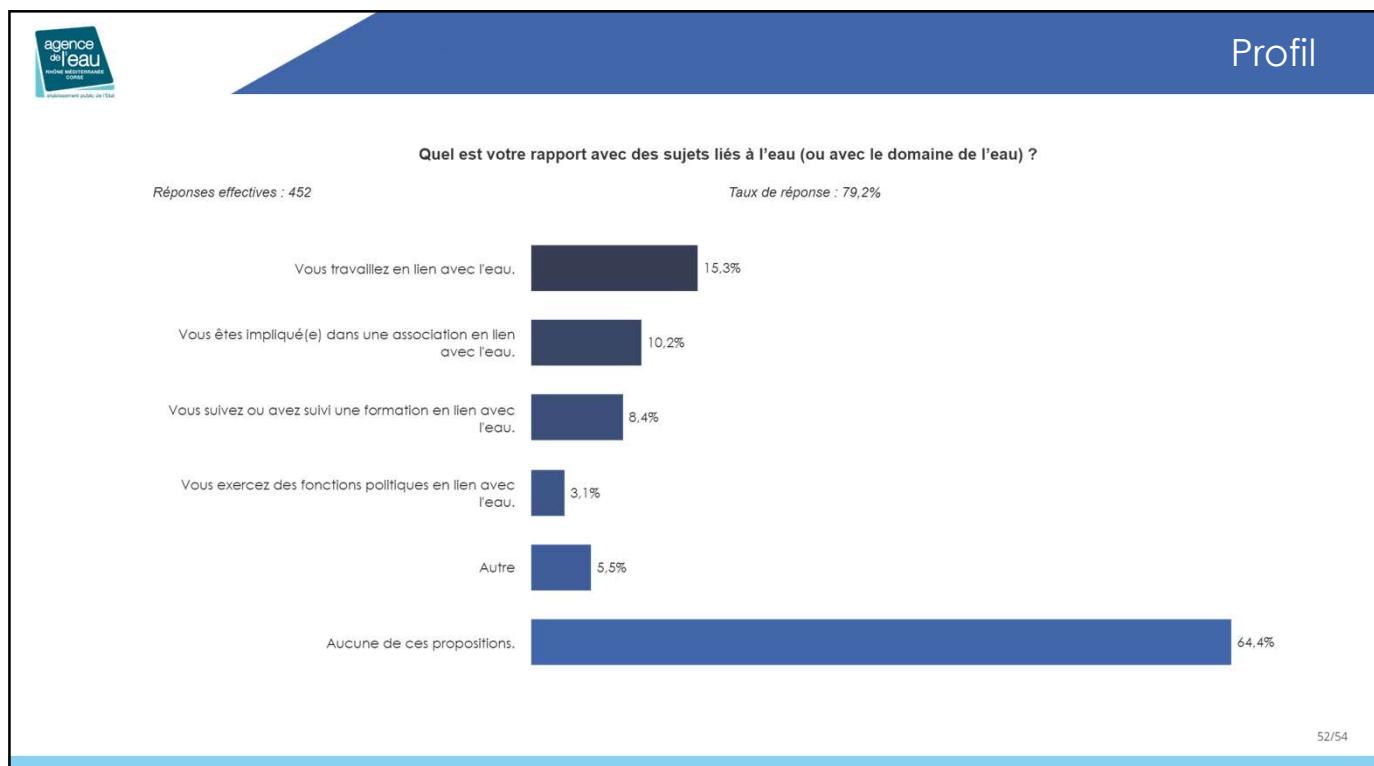
7



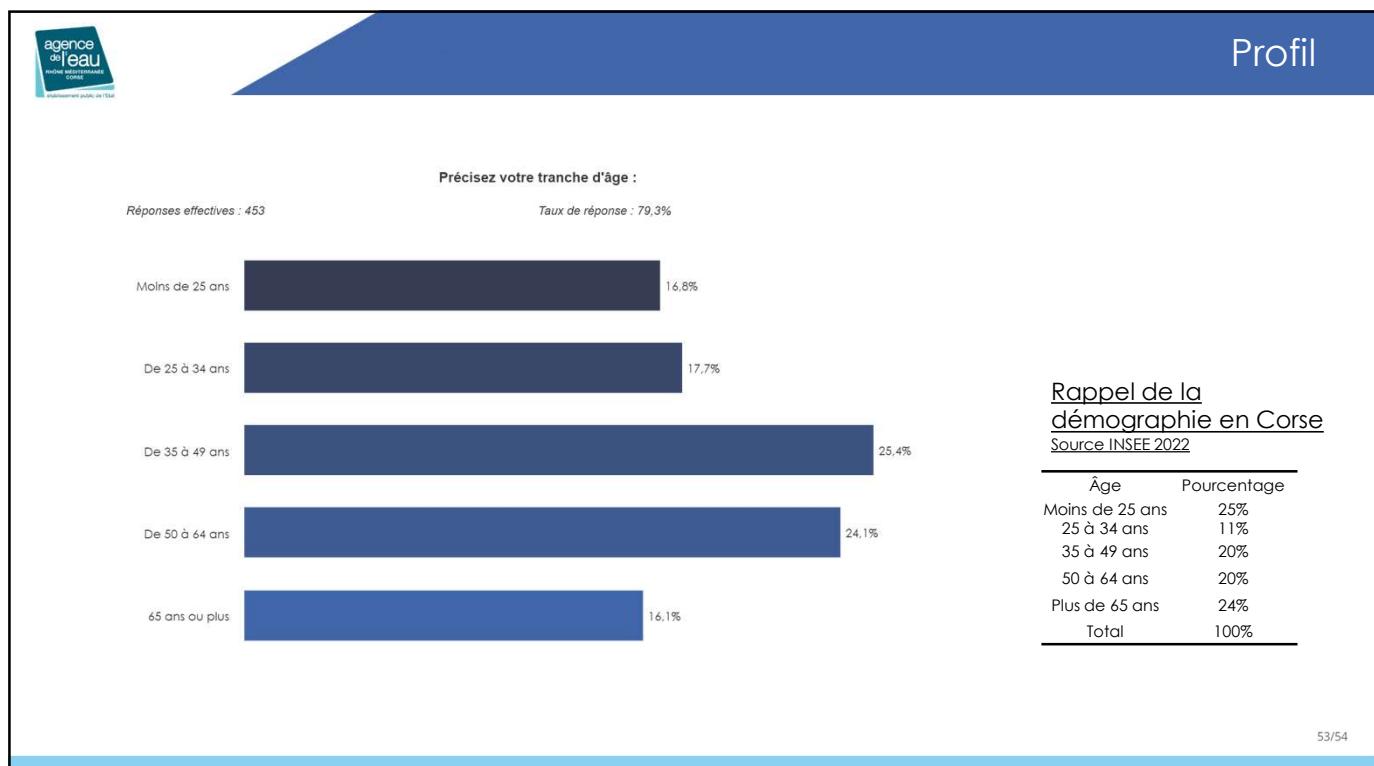
8



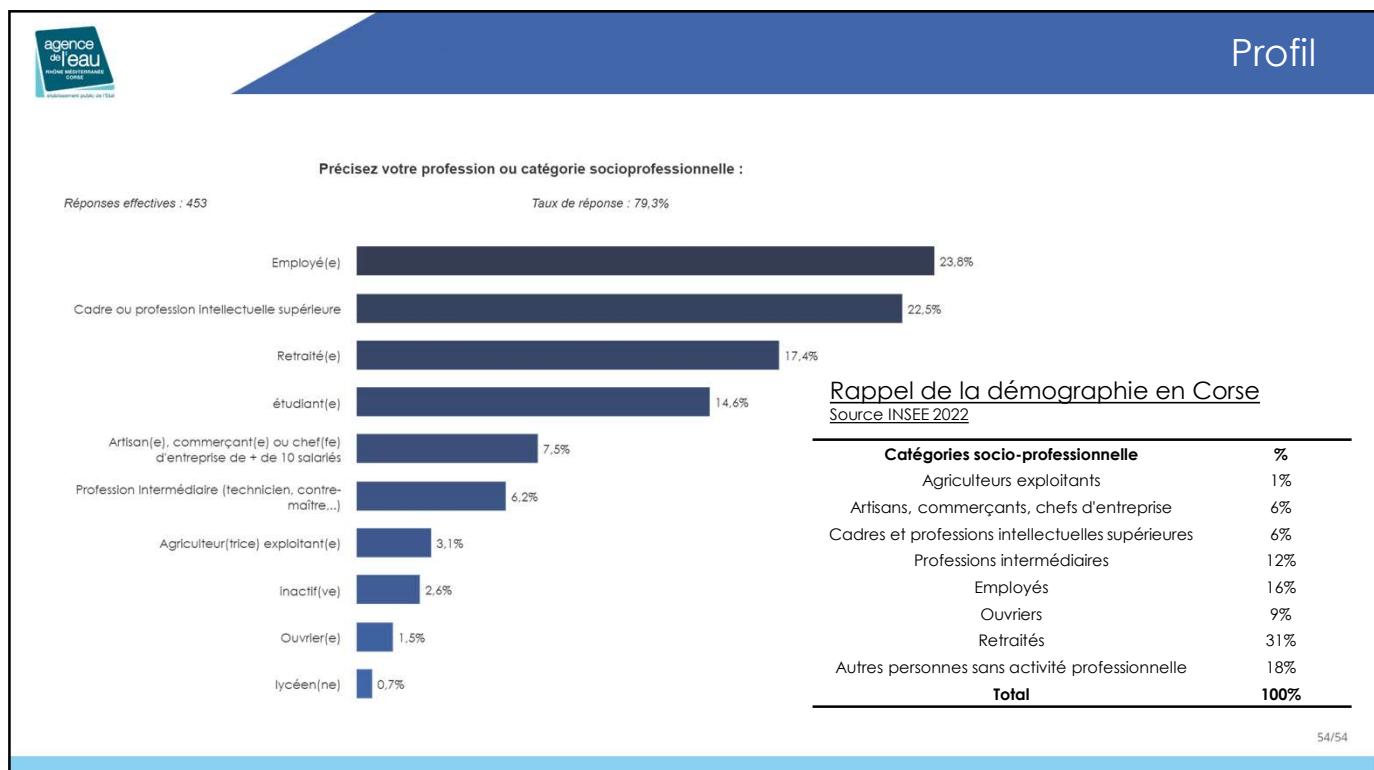
9



10



11



12



13

**agence de l'eau  
Rhône Méditerranée Corse**  
établissement public de l'Etat

## Synthèse des résultats de l'étude

### Enjeux et leviers d'action pour une gestion durable et partagée de la ressource en eau

L'analyse des résultats de notre enquête confirme un double constat d'urgence et d'opportunité. D'urgence, car la conscience citoyenne de la vulnérabilité de la ressource en eau s'affirme, dans un contexte où les signaux d'alerte se multiplient : épisodes de sécheresse plus fréquents, baisse des débits, artificialisation persistante des sols. D'opportunité, car cette prise de conscience ouvre la voie à une mobilisation collective, fondée sur la sobriété, la renaturation et la transparence.

#### 1. Une population informée mais demandeuse de repères concrets pour agir

Les répondants expriment une claire volonté d'agir, notamment via des gestes individuels concrets : limiter leur consommation (61,3 %), réutiliser l'eau (60,9 %), soutenir les usages agricoles ou écologiques en cas de restriction (70,2 %). Cependant, **26,6 % déclarent manquer d'informations sur les gestes utiles à leur échelle, et 40 % ne connaissent aucun site public d'information sur la qualité de l'eau ou les débits.**

➔ **Exemple d'actions qui pourraient répondre à ce constat :** lancer une campagne de communication multicanal (site dédié, vidéos explicatives, réseaux sociaux, presse locale) ciblant les publics sous-informés, avec des données locales actualisées et des recommandations d'actions adaptées à chaque profil (jeunes, seniors, professionnels, etc.).

#### 2. Une exigence de sobriété et de justice dans les usages

Les citoyens plébiscitent des mesures fortes pour **modérer les usages de l'eau** : promouvoir une agriculture plus sobre (48,6 %), végétaliser les espaces urbains (48,6 %), restreindre l'urbanisation dans les zones sensibles (38,4 %). La **renaturation des centres urbains** recueille un consensus massif (85,3 %).

➔ **Recommandation :** intégrer systématiquement des critères de sobriété et d'infiltration dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU), conditionner les projets immobiliers à des dispositifs de compensation hydrologique, renforcer la végétalisation des centres urbains.

14

23/23



## Synthèse des résultats de l'étude

### 3. Un rapport ambivalent aux infrastructures de stockage

Si 34 % considèrent les retenues d'eau comme essentielles, une part importante de la population privilégie les **solutions fondées sur la nature**. Le sujet divise selon les profils, les jeunes et les personnes formées aux enjeux de l'eau étant plus critiques sur ces infrastructures.  
➔ **Recommandation** : Évaluer finement la pertinence locale des retenues, à l'aune de critères climatiques, hydrologiques et sociaux, et associer les citoyens aux arbitrages, notamment dans les territoires à forte tension sur la ressource.

### 4. Un fort engagement potentiel dans la préservation des rivières

Les répondants sont prêts à s'impliquer : 53 % se disent disposés à participer à des opérations de nettoyage et 68 % à modifier leurs pratiques (produits de jardinage, etc.). La demande est forte pour un retour à des rivières naturelles, de qualité, capables de jouer leur rôle écologique et de régulation.

➔ **Recommandation** : Structurer des dispositifs d'engagement citoyen autour des rivières (journées d'action, programmes éducatifs, science participative), renforcer la transparence sur l'état écologique des cours d'eau, et accompagner les communes dans leurs démarches de restauration hydromorphologique.

### 5. Une demande claire pour une gouvernance territoriale plus exigeante

Les citoyens interrogés plaident pour un **pilotage territorial renforcé** : meilleure organisation entre acteurs (56 %), prise en compte du bassin versant (46,1 %), application effective de la réglementation (38,4 %), **association du public à la gouvernance de l'eau** (37 %).

➔ **Recommandation** : Mettre en place ou renforcer des comités de bassin ou de territoire ouverts aux citoyens, intégrer la société civile dans les concertations relatives aux projets hydrauliques, faire évoluer la fiscalité locale de l'eau pour une meilleure équité entre usagers.

23/23

15

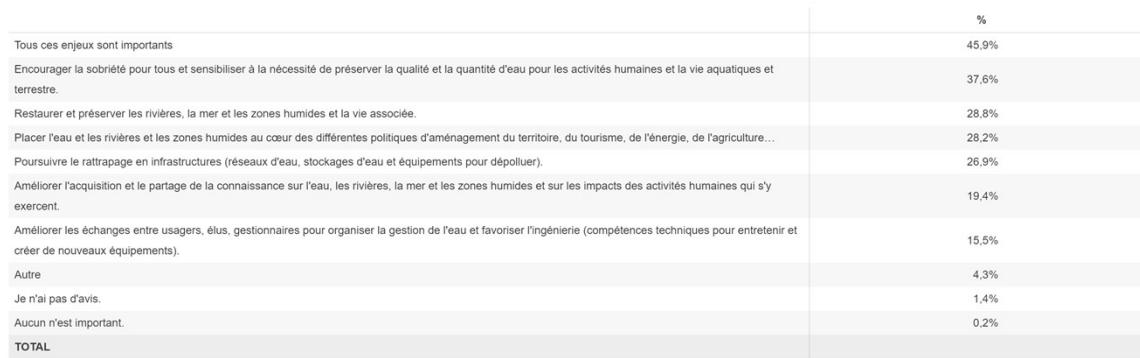


## Introduction

Parmi les enjeux déjà identifiés par le comité de bassin, quel sont le(s) enjeu(x) qui vous semble(nt) le(s) plus important(s) pour la Corse ? (3 réponses maximum possibles)

Réponses effectives : 510

Taux de réponse : 89,3%



Nous observons que pour l'échantillon de répondants interrogé, environ 46 % mentionnent que la totalité des enjeux présentés semble importante pour la Corse. Plus précisément, Les usagers interrogés mettent en avant les actions de sobriété afin de préserver la ressource (responsabilité individuelle) (37,6 %). 3 enjeux sont par la suite cités quasiment à parts égales : la restauration et la préservation des rivières, la modification des politiques d'aménagement et le ratrappage à combler sur les infrastructures. Parmi les répondants de l'étude, les moins de 25 ans sont surreprésentés dans le choix de l'enjeu de restauration et préservation de la ressource (24% vs 16,8% dans l'échantillon)

3/54

16


Introduction

Autre précisez	N
Améliorer les analyses de l'eau (Pfes, métaux lourds...)	1
Arrêter l'urbanisation proche des zones humides, rivières et zones littorales.	1
comment fera-t-on face au changement climatique ? comment s'y adapter ?	1
Favoriser l'innovation : Faire de la Corse un laboratoire des solutions permettant une meilleure gestion et utilisation de la ressource afin d'en préserver la disponibilité , la qualité et le coût.	1
formation à l'environnement	1
harmoniser la gestion de l'eau et en rester maître (pas de société privée)	1
Il faut créer de nouvelles retenues d'eau, par exemple sur le Lancone.	1
Instaurer de nouvelles règles plus strictes sur les constructions sur les littoraux ainsi que les bords de rivière	1
Intégrer la gestion de l'eau verte et les stratégies d'amélioration de l'infiltration d'eau dans les terres agricoles et forestières comme pilier de l'amélioration de la ressource en eau	1
La préservation de l'eau passe par la protection des forêts et son reboisement et les comportements incendiaires .	1
L'aménagement d'infrastructures aux embouchures des fleuves qui se referment	1
Les cycles de l'EAU VERTE liés aux végétaux	1
Les particuliers qui ont des maisons individuelles devraient pouvoir récupérer l'eau de pluie et une politique dans ce sens doit être mise en œuvre, actuellement cette eau est perdue	1
Moins d'artificialisation des sols	1
Pas de baignoire dans les hotels	1
prendre en compte l'eau verte et le cycle de l'eau	1
priorité à la régénération des sols	1
Rendre accessible une fiche transparente sur la qualité de l'eau par commune/zone desservie	1
sensibiliser les politiques et les grandes entreprises	1
Sociabiliser	1
Tourisme maîtrisé	1
Tous sont important. Mais il manque pour moi : Anticiper toute l'année pour préserver la ressource en eau notamment dans les périodes critiques (débits étages) avec surconsommation et surfréquentation estivale.	1
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>

17


Introduction

**Caractéristiques de Parmi les enjeux déjà identifiés par le comité de bassin, quel sont le(s) enjeu(x) qui vous semble(nt) le(s) plus important(s) pour la Corse ?**

<p>Améliorer les échanges entre usagers, élus, gestionnaires pour organiser la gestion de l'eau et favoriser l'ingénierie (compétences techniques pour entretenir et créer de nouveaux équipements). (15,7%)</p> <p>79 réponses</p> <p><b>Précisez votre tranche d'âge :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De 35 à 49 ans (12,5%)</li> </ul> <p><b>Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ étudiant(e) (25,0%)</li> </ul>	<p>Poursuivre le rattrapage en infrastructures (réseaux d'eau, stockages d'eau et équipements pour dépolluer). (27,2%)</p> <p>137 réponses</p> <p><b>Vous êtes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ un homme (50,4%)</li> <li>- une femme (49,6%)</li> </ul> <p><b>Comment avez-vous été informé de cette consultation ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entourage (professionnel / privé). (34,4%)</li> <li>+ Internet. (21,9%)</li> <li>+ Réseaux sociaux. (25,0%)</li> </ul> <p><b>Précisez votre tranche d'âge :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moins de 25 ans (7,6%)</li> </ul> <p><b>Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Artisan(e), commerçant(e) ou chef(fe) d'entreprise de + de 10 salariés (12,6%)</li> <li>- étudiant(e) (6,7%)</li> </ul>	<p>Restaurer et préserver les rivières, la mer et les zones humides et la vie associée. (29,2%)</p> <p>147 réponses</p> <p><b>Précisez votre tranche d'âge :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Moins de 25 ans (24,0%)</li> </ul> <p><b>Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ lycéen(ne) (1,6%)</li> </ul>	<p>Toutes ces enjeux sont importants. (46,4%)</p> <p>234 réponses</p> <p><b>Comment avez-vous été informé de cette consultation ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Domaine scolaire / formation. (2,3%)</li> <li>+ Entourage (professionnel / privé). (64,9%)</li> </ul> <p><b>Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Aucune de ces propositions. (71,8%)</li> <li>- Vous exercez des fonctions politiques en lien avec l'eau. (1,5%)</li> </ul> <p><b>Taille Commune</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de 20 000 à 100 000 habitants (0,5%)</li> </ul>
---	---	--	--

*Uniquement les éléments les plus significatifs sont affichés.  
Les lignes et colonnes n'ayant pas de caractéristiques sont masquées.*

■ Eléments sous-représentés    ■ Eléments sur-représentés

18

**Encourager la sobriété pour tous et sensibiliser aux enjeux de préservation de la ressource et des milieux : Q2**

A votre échelle, qu'êtes-vous prêt à faire ? (Plusieurs réponses possibles)

Réponses effectives : 493 Taux de réponse : 86,3%

	%
En cas de période de rareté de la ressource, je suis prêt à restreindre ma consommation afin de partager l'eau disponible avec les agriculteurs, les industriels et les milieux aquatiques (par exemple, en privilégiant les douches au lieu des bains, en pren	70,2%
Je suis prêt à m'équiper pour lutter contre le manque d'eau, par exemple, en installant une cuve de récupération de l'eau de pluie de mon toit pour arroser mon jardin et/ou une chasse d'eau économique, en faisant installer des équipements pour suivre ma cons	61,3%
Je suis prêt à réutiliser l'eau (par exemple, en arrosant mes plantes avec l'eau de cuisine, en réutilisant l'eau de pluie récupérée pour mon usage personnel, etc.).	60,9%
Privilégier des techniques de construction qui favorisent l'infiltration des eaux de pluie dans les sols.	43,0%
Si j'en avais connaissance, je privilégierais les produits (aliments, vêtements...) qui sont fabriqués avec une consommation maîtrisée de l'eau.	36,1%
J'aimerais en savoir plus sur les actions que je peux mettre en place à mon échelle.	26,6%
Je n'ai pas d'avis.	2,2%
Rien, j'ai d'autres préoccupations.	0,4%
<b>TOTAL</b>	

À l'échelle des individus, on observe que la mesure qui rassemble (70,2 %) est la restriction de l'eau pour privilégier l'eau disponible pour les agriculteurs, milieux aquatiques et les industriels. Les individus sont également prêts à s'équiper pour lutter contre le manque d'eau (61,3 %) et réutiliser l'eau (60,9 %). Des mesures que certains répondants ont déjà très certainement mises en place et qui démontrent la connaissance et la volonté des usagers à préserver la ressource. Point intéressant, plus de 1/4 des répondants est en manque d'information sur ce point. En effet, 26,6 % déclarent vouloir en savoir plus sur les actions qu'ils peuvent mettre en place à leur échelle. Les croisements effectués sur cette question ne mettent pas en avant de profils sur ou sous-représentés.

5/54

19

**Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et les pressions qui s'y exercent : Q3**

Connaissez-vous les différents sites regroupant les données publiques concernant les débits des cours d'eau, la qualité de l'eau au robinet, la qualité des rivières, le prix de l'eau, les restrictions d'usage, etc ... ?

Réponses effectives : 485 Taux de réponse : 84,9%

Catégorie	Pourcentage
Oui, je suis suffisamment informé	11,1%
Oui, mais probablement pas tous	45,6%
Non, je n'en avais pas connaissance	40,4%
Je n'ai pas d'avis	2,9%

La connaissance des sites publics d'information sur l'eau (qualité, débits, etc.) reste très limitée dans l'échantillon interrogé :

- Seuls 11 % des répondants estiment être suffisamment informés.
- 45,6 % déclarent en avoir une connaissance partielle.
- Et 40,4 % disent ne connaître aucun de ces sites.

Lorsqu'on croise ces résultats avec le profil des répondants, on observe que la familiarité avec ces sites dépend fortement du lien à la thématique de l'eau et de l'âge :

Les répondants en lien professionnel ou associatif avec l'eau sont nettement plus informés que la moyenne : 39,4 % d'entre eux déclarent bien connaître ces sites, contre 31,4 % dans l'ensemble de l'échantillon.

À l'inverse, les répondants sans lien avec le domaine de l'eau, qui représentent 64 % de l'échantillon, sont ceux qui se déclarent le moins informés.

En termes d'âge, les personnes âgées de 50 à 64 ans sont un peu mieux informées (29,2 % estiment avoir une bonne connaissance), alors que les plus de 64 ans sont les plus éloignés de ces ressources.

En résumé, une part importante de la population reste éloignée de ces outils publics d'information sur l'eau, en particulier les personnes âgées et celles qui ne sont pas impliquées dans le secteur de l'eau. Cela souligne un enjeu de communication ciblé auprès de ces publics pour mieux valoriser les ressources disponibles.

7/54

20

**Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et les pressions qui s'y exercent : Q3**

Caractéristiques de Connaissez-vous les différents sites regroupant les données publiques concernant les débits des cours d'eau, la qualité de l'eau au robinet, la qualité des rivières, le prix de l'eau, les restrictions d'usage, etc ... ?

Non, je n'en avais pas connaissance. (40,4%)	Oui, je suis suffisamment informé. (11,1%)	Oui, mais probablement pas tous. (45,6%)
196 réponses	54 réponses	221 réponses
Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ? + Aucun lien avec l'eau (81,1%)	Comment avez-vous été informé de cette consultation ? + Domaine scolaire / formation. (15,9%)	Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ? + En lien avec l'eau (39,4%)
Précisez votre tranche d'âge : + 65 ans ou plus (27,1%)	Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ? + En lien avec l'eau (61,4%)	Précisez votre tranche d'âge : + De 50 à 64 ans (29,2%)
Taille Commune + moins de 500 habitants (51,6%)		Taille Commune + de 500 à 2 000 habitants (10,7%)

Uniquement les éléments significativement sur-représentés sont affichés.  
Les lignes et colonnes n'ayant pas de caractéristiques sont masquées.

■ Eléments sous-représentés ■ Eléments sur-représentés

8/54

21

**Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et les pressions qui s'y exercent : Q4**

Sur quels sujets vous souhaiteriez être davantage informés ? (plusieurs réponses possibles)

Réponses effectives : 485 Taux de réponse : 84,9%

Sujet	Pourcentage
La qualité de mon eau potable.	60,4%
L'état de santé des rivières et de la vie aquatique.	57,3%
L'état de sécheresse des sols.	53,2%
La quantité d'eau que je consomme.	33,0%
La qualité des eaux de baignades.	32,4%
Les restrictions d'eau qui s'appliquent chez moi.	31,5%
Le prix de l'eau.	19,2%
Je n'ai pas d'avis.	2,9%
Autre	2,5%
Aucun.	0,8%

Des usagers qui aimeraient être mieux informés sur la qualité de l'eau potable (60,4%), l'état de santé des rivières et de la vie aquatique (57,3%) ainsi que l'état de sécheresse des sols (53,2%).

3 sujets sélectionnés de concert en choix multiples et qui démontrent l'inquiétude et la préoccupation des usagers sur l'état de la ressource et sa qualité.

Élément intéressant concernant la modalité de « quantité d'eau consommée », ce sont les moins de 25 ans (25% vs 16,8%) et les étudiants (22,4% vs 14,6%) qui sont surreprésentés dans le besoin d'information sur ce sujet.

9/54

22

**agence de l'eau  
RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE  
établissement public de l'Etat**

## Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et les pressions qui s'y exercent : Q4

**Caractéristiques de Sur quels sujets vous souhaiteriez être davantage informés ?**

**La qualité des eaux de baignades.** (33,8%)  
157 réponses

Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :

- + Profession Intermédiaire (technicien, contre-maître...) (11,0%)

**La quantité d'eau que je consomme.** (34,4%)  
160 réponses

Précisez votre tranche d'âge :

- + Moins de 25 ans (25,0%)

Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :

- + étudiant(e) (22,4%)

**Le prix de l'eau.** (20,0%)  
93 réponses

Taille Commune

- + de 20 000 à 100 000 habitants (22,6%)

*Uniquement les éléments significativement sur-représentés sont affichés.  
Les lignes et colonnes n'ayant pas de caractéristiques sont masquées.*

10/54

23

**agence de l'eau  
RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE  
établissement public de l'Etat**

## Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la ressource, les milieux et les pressions qui s'y exercent : Q5

**Quels sont les formats que vous préférez utiliser pour vous informer ?**

Réponses effectives : 485      Taux de réponse : 84,9%

Format	Pourcentage
Un site internet dédié au partage de données vulgarisées, regroupant l'ensemble des thématiques relatives à l'eau.	50,1%
Des communications via les réseaux sociaux.	43,5%
Des communications via les médias (presse, radio, TV).	43,1%
Des formats vidéo explicatifs.	26,6%
Je n'ai pas d'avis.	6,4%
Autre	2,3%

**Les formats privilégiés par les répondants pour s'informer sont les suivants :**

- Site internet dédié au partage de données vulgarisées (50,1 %) ;
- Réseaux sociaux et médias traditionnels respectivement 43 % ;
- Les formats vidéo explicatifs sont également privilégiés par 26,6 % de l'échantillon.

On observe que les canaux d'information sont multiples, mais que l'information directe via le web et les réseaux sociaux semblent être privilégiée.

Ces préférences sont évidemment variables en fonction des profils de répondants de l'étude. 26% de ceux qui privilégièrent les réseaux sociaux ont moins de 25 ans alors que les moins de 25 ans représentent 16,8% de notre échantillon. A l'inverse, les 65 ans et plus privilégièrent les médias traditionnels (19,4 % d'entre eux) et les 50 – 64 ans, les sites internet dédiés.

La pluralité des canaux est ici nécessaire pour toucher toutes les tranches d'âges et informer au mieux la pluralité des individus sur la ressource en eau et l'importance de sa préservation en quantité et qualité.

11/54

24

12

**Améliorer l'acquisition et le partage de la connaissance sur la  
ressource, les milieux et les pressions qui s'y exercent : Q5**

Caractéristiques de Quels sont les formats que vous préférez utiliser pour vous informer ?

Des communications via les médias (presse, radio, TV). (46,4%)  
Des communications via les réseaux sociaux. (46,9%)  
Un site internet dédié au partage de données vulgarisées, regroupant l'ensemble des thématiques relatives à l'eau. (54,0%)

209 réponses      211 réponses      243 réponses

Précisez votre tranche d'âge :  
+ 65 ans ou plus (19,4%)

Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ?  
+ Vous travaillez en lien avec l'eau. (24,5%)

Précisez votre tranche d'âge :  
+ Moins de 25 ans (26,0%)

Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :  
+ Retraité(e) (21,9%)

Précisez votre tranche d'âge :  
+ De 50 à 64 ans (30,3%)

Taille Commune  
+ moins de 500 habitants (50,4%)

12/54

25

**Poursuivre le rattrapage en infrastructures : Q6**

Comment les restrictions d'eau actuelles (coupures d'eau, restrictions d'usage, ...) vous impactent-elles ?  
Réponses effectives : 479      Taux de réponse : 83,9%

Les restrictions d'eau semblent ne pas impacter ou impacter peu les répondants de l'étude. En effet, 18,8% de l'échantillon ne semblent pas concernés par les restrictions d'eau et 63,3% se déclarent peu impactés par ces restrictions (déclarées très ou plutôt supportable).

Point d'attention, 4,2% des répondants mentionnent le fait de ne pas être suffisamment informés par ces restrictions.

Impact	Pourcentage
Très supportable.	28,4%
Plutôt supportable.	34,9%
Plutôt insupportable.	7,5%
Très insupportable.	4,2%
J'ai d'autres préoccupations.	0,4%
Je ne suis pas assez informé(e).	4,2%
Je ne suis pas concerné par des restrictions d'eau.	18,8%
Je n'ai pas d'avis.	1,7%

13/54

26

**Poursuivre le rattrapage en infrastructures : Q6**

Caractéristiques de Comment les restrictions d'eau actuelles (coupures d'eau, restrictions d'usage, ...) vous impactent-elles ?

Je ne suis pas concerné par des restrictions d'eau. (22,9%)	Plutôt supportable. (42,5%)	Très supportable. (34,6%)
90 réponses	167 réponses	136 réponses
Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ? + Vous suivez ou avez suivi une formation en lien avec l'eau. (15,3%)	Comment avez-vous été informé de cette consultation ? - Entourage (professionnel / privé). (44,9%) + Réunion ou débat public. (6,5%)	You êtes : - un homme (32,6%) + une femme (67,4%)
Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle : + étudiant(e) (21,6%)	Comment avez-vous été informé de cette consultation ? + Entourage (professionnel / privé). (61,8%)	Précisez votre tranche d'âge : + De 50 à 64 ans (32,6%)
		Taille Commune + de 500 à 2 000 habitants (10,2%)

Uniquement les éléments les plus significatifs sont affichés.  
Les lignes et colonnes n'ayant pas de caractéristiques sont masquées.

14/54

27

**Poursuivre le rattrapage en infrastructures : Q7**

Quelle est votre perception de la création de retenues d'eau pour gérer l'eau ? (plusieurs réponses possibles)

Réponses effectives : 479 Taux de réponse : 83,9%

Perception	Pourcentage
Il vaut mieux privilégier des solutions alternatives (rétention d'eau dans le sol, récupération d'eau de pluie à petite échelle, réutilisation des eaux traitées par les stations d'épuration...).	23.2%
Il faut vérifier que les conditions météorologiques et hydrologiques actuelles et futures permettent de les remplir.	18.6%
Elles sont essentielles partout.	17.2%
Elles sont essentielles dans les territoires où l'eau est rare.	16.8%
Elles doivent être réservées à des usages sobres (réparation des réseaux tuyautés, cultures adaptées au climat...).	16.3%
Il ne faut pas en prévoir de nouvelles car elles ont un impact trop négatif sur l'environnement.	4.1%
Je n'ai pas d'avis.	4.0%

**Perception des retenues d'eau : un sujet clivant**  
Les répondants sont partagés sur l'usage des retenues d'eau :

- 34 % les jugent essentielles, dont 29,9 % dans les territoires où l'eau est rare.
- 23,2 % préfèrent des **solutions alternatives** (rétention dans le sol, récupération à petite échelle...).
- 18,6 % estiment qu'il faut d'abord vérifier les **conditions météo/hydrologiques** avant d'y recourir.

Ce partage d'opinion varie fortement selon les profils :

- Les **hommes** (52,9 %), les **agriculteurs** (7,7 %), les **retraités** (24,6 %) et les **65 ans et plus** (27,8 %) soutiennent plus souvent leur usage généralisé.
- À l'inverse, les **étudiants** (23,5 %), les **moins de 25 ans** (24,3 %) et les personnes ayant une formation en lien avec l'eau (19,5 %) privilégiennent des approches plus mesurées.

15/54

28

**Poursuivre le rattrapage en infrastructures : Q7**

Caractéristiques de Comment les restrictions d'eau actuelles (coupures d'eau, restrictions d'usage, ...) vous impactent-elles ?

Elles sont essentielles dans les territoires où l'eau est rare. (29,6%)	Elles sont essentielles partout. (30,3%)	Il faut vérifier que les conditions météorologiques et hydrologiques actuelles et futures permettent de les remplir. (32,8%)	Il vaut mieux privilégier des solutions alternatives (rétention d'eau dans le sol, récupération d'eau de pluie à petite échelle, réutilisation des eaux traitées par les stations d'épuration...). (41,0%)
131 réponses	134 réponses	145 réponses	181 réponses
<p><b>Vous êtes :</b> + un homme (52,8%)</p> <p><b>Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ?</b> + Aucune de ces propositions. (76,7%) + Vous exercez des fonctions politiques en lien avec l'eau. (6,9%)</p> <p><b>Précisez votre tranche d'âge :</b> + 65 ans ou plus (27,8%)</p> <p><b>Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :</b> + Agriculteur(trice) exploitant(e) (7,1%) + lycéen(ne) (0,8%) + Retraité(e) (24,6%)</p>	<p><b>Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ?</b> + Vous suivez ou avez suivi une formation en lien avec l'eau. (16,5%)</p> <p><b>Précisez votre tranche d'âge :</b> + Moins de 25 ans (24,3%)</p> <p><b>Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :</b> + étudiant(e) (23,5%)</p>	<p><b>Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ?</b> + Vous êtes impliqué(e) dans une association en lien avec l'eau. (14,9%)</p>	

Uniquement les éléments significativement sur-représentés sont affichés.  
Les lignes et colonnes n'ayant pas de caractéristiques sont masquées.

16/54

29

**Poursuivre le rattrapage en infrastructures : Q8**

En tant que contribuable, comment jugez-vous la qualité du service d'eau sur votre commune ? (plusieurs réponses possibles)

Réponses effectives : 478 Taux de réponse : 83,7%

Critère	Taux de réponse (%)
Je suis satisfait par la qualité de l'eau délivrée au robinet.	48,1%
Je suis satisfait par le prix de l'eau.	34,1%
Je n'ai pas d'avis.	25,7%
Je suis satisfait par l'entretien réalisé par le service sur les réseaux d'eau potable.	22,6%
Le niveau de traitement des eaux usées sur ma commune me paraît suffisant pour ne pas impacter les milieux aquatiques.	16,3%
Je suis satisfait par le dimensionnement des ouvrages de stockage et de prélevement permettant de faire face à l'affluence touristique sans coupures d'eau.	11,1%
Je suis satisfait par l'entretien réalisé sur les différentes infrastructures par le service d'assainissement.	10,3%

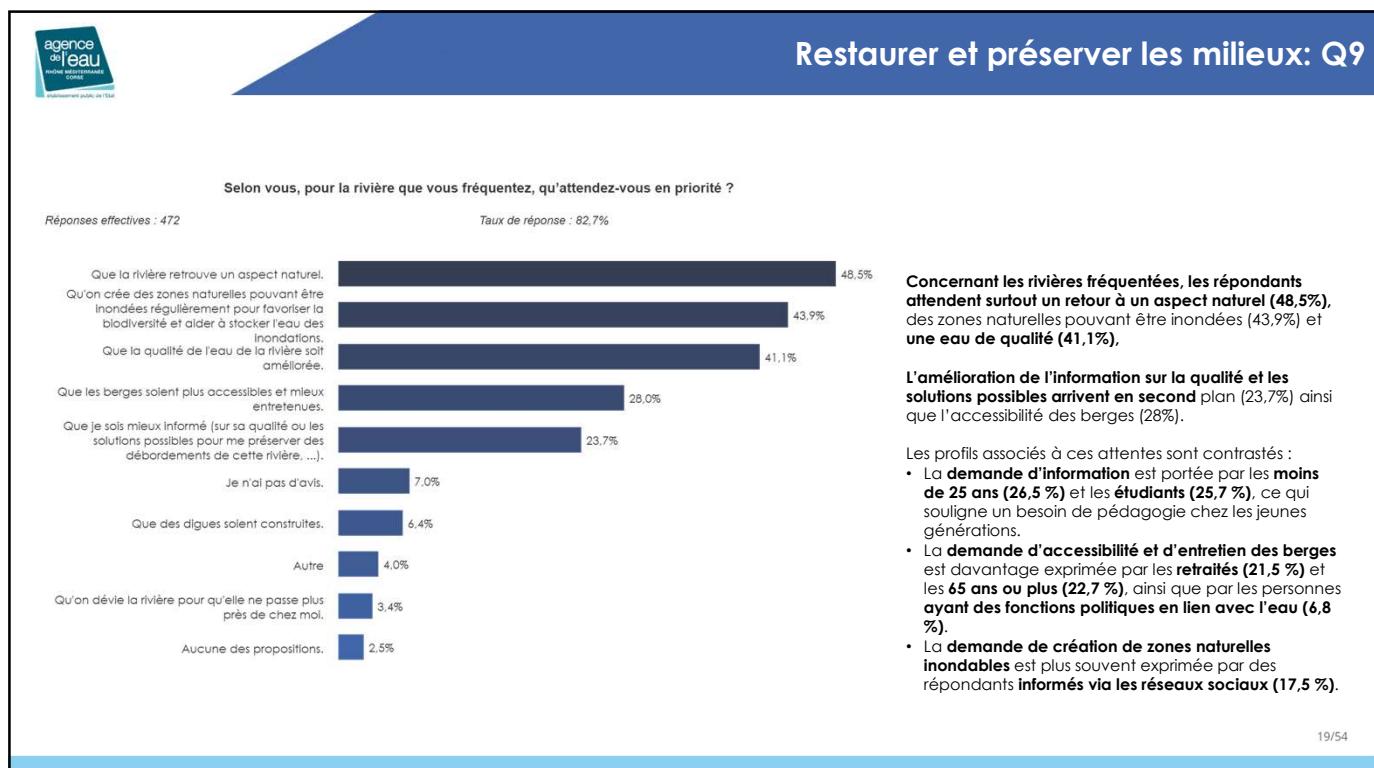
**La qualité du service d'eau sur la Commune est jugée globalement satisfaisante.** En effet, la quasi-majorité des répondants de l'étude se déclare satisfaite de la qualité de l'eau délivrée au robinet (48,1 %) et plus d'un tiers se déclarent satisfaits du prix de l'eau (34,1 %).

**À l'inverse, le niveau de satisfaction semble moins important concernant l'entretien (niveau global et sur les infrastructures d'assainissement de l'eau), le traitement des eaux usées, ainsi que le dimensionnement des ouvrages de stockage de l'eau.**

**Aucun profil ne se démarque statistiquement.**

17/54

30



31

**Restaurer et préserver les milieux: Q9**

Caractéristiques de Selon vous, pour la rivière que vous fréquentez, qu'attendez-vous en priorité ?

Proposition	Nombre de réponses	Comment avez-vous été informé de cette consultation ?	Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ?	Précisez votre tranche d'âge :	Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :
Que je sois mieux informé (sur sa qualité ou les solutions possibles pour me préserver des débordements de cette rivière, ...). (26,9%)	112 réponses	+ Réunion ou débat public. (7,0%)	+ Vous exercez des fonctions politiques en lien avec l'eau. (6,6%)	+ Moins de 25 ans (26,6%)	+ étudiant(e) (25,7%)
Que les berges soient plus accessibles et mieux entretenuées. (31,7%)	132 réponses	+ Réseau social. (15,2%)	+ Vous exercez des fonctions politiques en lien avec l'eau. (6,6%)	+ 65 ans ou plus (22,7%)	+ Retraité(e) (21,9%)
Qu'on crée des zones naturelles pouvant être inondées régulièrement pour favoriser la biodiversité et aider à stocker l'eau des inondations. (49,6%)	207 réponses	+ Réseau social. (15,2%)	+ Vous exercez des fonctions politiques en lien avec l'eau. (6,6%)	+ 65 ans ou plus (22,7%)	+ Retraité(e) (21,9%)

20/54

32



## Restaurer et préserver les milieux: Q10

**Qu'êtes-vous prêt à faire personnellement ? (plusieurs réponses possibles)**

Réponses effectives : 472      Taux de réponse : 82,7%

Utiliser le plus possible de produits naturels pour mon jardin pour éviter que des produits dangereux se retrouvent dans la rivière.	68,0%
Participer à des opérations de nettoyage des cours d'eau.	53,2%
Entretenir les berges des cours d'eau situés sur mes propriétés.	29,7%
Accepter une hausse raisonnable de mes taxes pour financer les opérations nécessaires.	23,5%
Je n'ai pas d'avis.	6,4%
Rien.	3,8%
Autre	2,1%

**Que sont prêts à faire les répondants concernant les rivières. Deux actions sont privilégiées par les répondants :**

- L'utilisation de produits naturels pour le jardin et éviter que des produits dangereux se retrouvent dans la rivière (68%).
- La participation à des opérations de nettoyage des cours d'eau (53%).

Des actions qui démontrent l'engagement des populations à s'investir dans la préservation des rivières et de la qualité de l'eau.

(Aucun profil n'est sur ou sous représenté statistiquement pour cette question).

21/54

33



## Placer l'eau au cœur des politiques publiques pour un aménagement et un développement durable : Q11

**Selon vous, quelles actions faut-il mener prioritairement pour améliorer la gestion de l'eau ? (plusieurs réponses possibles)**

Réponses effectives : 469      Taux de réponse : 82,1%

	%
Promouvoir une agriculture plus sobre (choix de plantes plus adaptées à la quantité d'eau disponible, techniques de culture évitant de perdre trop d'eau par évaporation notamment).	48,6%
S'appuyer sur la nature pour créer des boisements, des marais, des espaces végétalisés, etc. qui facilitent la rétention d'eau, rafraîchissent l'atmosphère et permettent de s'adapter au changement climatique.	48,6%
Limiter les bâtiments, places ou routes qui ne laissent pas l'eau s'infiltrer dans les sols, et favoriser des matériaux perméables.	42,2%
Imposer des règles de sobriété aux nouvelles constructions (obligation de récupérateurs d'eau de pluie, pas de piscines, interdiction de nouvelle construction en l'absence de ressource d'eau disponible suffisante...).	38,4%
Interdire l'urbanisation là où cela pose problème : traitement des eaux usées impossible ou insuffisant pour préserver les rivières ou les nappes d'eau souterraines, zones inondables, espaces naturels à préserver (marais riches en biodiversité et permettre	38,4%
Promouvoir des activités touristiques plus économies en eau (par exemple, mise en place de jets pour laver les bateaux ou les douches publiques, tarification incitative, sensibilisation des structures hôtelières...).	24,3%
Renforcer les contrôles et sanctionner les infractions (par exemple prélevements illicites en période de restriction...).	22,2%
Autre	2,1%
Je n'ai pas d'avis	1,9%
<b>TOTAL</b>	

L'échantillon mentionne une nouvelle fois en premier plan, **le besoin de sobriété et de végétalisation comme actions prioritaires** pour améliorer la gestion de la ressource en eau.

Les actions à mener en priorité pour améliorer la gestion de l'eau selon l'échantillon sont les suivantes :

- Promouvoir une agriculture plus sobre (48,6 %) ;
- S'appuyer sur la nature, végétaliser (48,6 %) ;
- Limiter les bâtiments, places ou routes qui ne laissent pas l'eau s'infiltrer (42,2 %) ;
- Imposer des règles de sobriété aux nouvelles constructions (38,4 %) ;
- Interdire l'urbanisation là où cela pose des problèmes (38,4%).

Certains profils semblent plus représentés dans certains choix : Les moins de 25 ans et étudiants sont plus nombreux à avoir mentionné la modalité : « s'appuyer sur la nature », à l'inverse, les répondants de + de 65 ans et retraités sont surreprésentés dans la modalité « Renforcer les contrôles et sanctionner les infractions ».

23/54

34

**Placer l'eau au cœur des politiques publiques pour un aménagement et un développement durable : Q11**

Caractéristiques de Comment les restrictions d'eau actuelles (coupures d'eau, restrictions d'usage, ...) vous impactent-elles ?

Promouvoir des activités touristiques plus économies en eau (par exemple, mise en place de jetons pour laver les bateaux ou les douches publiques, tarification incitative, sensibilisation des structures hôtelières...). (25,2%)	Renforcer les contrôles et sanctionner les infractions (par exemple prélevements illicites en période de restriction...). (23,0%)	S'appuyer sur la nature pour créer des boisements, des mares, des espaces végétalisés, etc. qui facilitent la rétention d'eau, rafraîchissent l'atmosphère et permettent de s'adapter au changement climatique. (50,4%)
114 réponses	104 réponses	228 réponses
Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ? + Aucune de ces propositions. (75,0%)	Vous êtes : + un homme (49,5%)  Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ? + Vous êtes impliqué(e) dans une association en lien avec l'eau. (16,8%)	Précisez votre tranche d'âge : + Moins de 25 ans (22,5%)  Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle : + étudiant(e) (22,1%)
Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle : + Ouvrier(e) (3,6%)	Précisez votre tranche d'âge : + 65 ans ou plus (26,7%)  Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle : + Retraité(e) (27,7%)	

Uniquement les éléments significativement sur-représentés sont affichés.  
Les lignes et colonnes n'ayant pas de caractéristiques sont masquées.

24/54

35

**Placer l'eau au cœur des politiques publiques pour un aménagement et un développement durable : Q12**

Que pensez-vous de la renaturation des centres-villes et des zones urbanisées et de la réouverture de certains cours d'eau canalisés ? (plusieurs réponses possibles)

Réponses effectives : 469 Taux de réponse : 82,1%

Il est prioritaire de réintroduire ou de maintenir des espaces végétalisés pour faciliter l'infiltration des eaux et lutter contre les îlots de chaleur. 85,3%
Les espaces végétalisés manquent mais on ne peut pas faire autrement. 12,4%
Je n'ai pas d'avis. 5,5%
Les zones goudronnées ou bétonnées (imperméables) nécessitent moins d'entretien. 5,5%
Ce serait une perte d'espace (pour les stationnements, les zones à urbaniser ...). 1,5%

**Renaturation des centres-villes : une priorité largement partagée**  
**La renaturation des centres-villes et des zones urbanisées** est perçue comme **prioritaire par 85,3 % des répondants**. Cette large adhésion traduit une **prise de conscience des enjeux climatiques**, notamment la lutte contre les îlots de chaleur et la **nécessité de favoriser l'infiltration des eaux en milieu urbain**.

Cette opinion est **particulièrement soutenue** par deux profils :  
• les **50-64 ans** (25,1 % des répondants à cette modalité) ;  
• les **cadres et professions intellectuelles supérieures** (25,1 % également).

À l'inverse, une **minorité de 13,6 %** considère que les espaces végétalisés manquent mais que l'on « **ne peut pas faire autrement** » (modalité traduisant un certain fatalisme ou réalisme face aux contraintes d'aménagement).

Cette posture est **plus fréquente** chez :  
• les **25-34 ans** (31,6 %) ;  
• les **ouvriers** (7,0 %) ;  
• ainsi que chez les personnes **n'ayant déclaré aucun lien particulier avec le domaine de l'eau** (73,7 %), traduisant un éloignement vis-à-vis des dynamiques d'aménagement durable.

25/54

36

**Placer l'eau au cœur des politiques publiques pour un aménagement et un développement durable : Q12**

Caractéristiques de Que pensez-vous de la renaturation des centres-villes et des zones urbanisées et de la réouverture de certains cours d'eau canalisés ?

Il est prioritaire de réintroduire ou de maintenir des espaces végétalisés pour faciliter l'infiltration des eaux et lutter contre les îlots de chaleurs. (93,5%)

Les espaces végétalisés manquent mais on ne peut pas faire autrement. (13,6%)

400 réponses

Précisez votre tranche d'âge :

- + De 50 à 64 ans (25,1%)

Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :

- + Cadre ou profession intellectuelle supérieure (25,1%)

58 réponses

Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ?

- + Aucune de ces propositions. (73,7%)

Précisez votre tranche d'âge :

- + De 25 à 34 ans (31,6%)

Précisez votre profession ou catégorie socioprofessionnelle :

- + Ouvrier(e) (7,0%)

Uniquement les éléments significativement sur-représentés sont affichés.  
Les lignes et colonnes n'ayant pas de caractéristiques sont masquées.

26/54

37

**Placer l'eau au cœur des politiques publiques pour un aménagement et un développement durable : Q13**

En tant que citoyen, quel rôle pouvez-vous jouer ? (plusieurs réponses possibles)

Réponses effectives : 469 Taux de réponse : 82,1%

Je priviliege des matériaux ou des modes de construction qui favorisent l'infiltration des eaux de pluies dans les sols. 51,6%

Je cherche à compenser les effets néfastes de toute nouvelle construction (par exemple, compenser la construction d'une terrasse par la mise en place d'un récupérateur d'eau de pluie). 42,2%

Je revols mon projet de construction s'il s'avère que le territoire manque d'eau. 23,2%

Je m'engage dans une association pour faire valoir les enjeux de l'eau dans les politiques. 20,9%

Je n'ai pas d'avis. 17,1%

Rien, j'ai d'autres préoccupations. 2,3%

Autre 1,1%

À la question quel rôle pouvez-vous jouer ? Les répondants de l'étude se projettent davantage sur une adaptation au risque que l'artificialisation des sols fait courir sur leur habitation. Loin de l'idée d'arrêter leur projet, ils vont soit : privilégier des matériaux favorisant l'infiltration des eaux de pluie dans les sols (51,6 %) ou compenser les effets néfastes de toutes nouvelles constructions (42,2 %).

Certains mentionnent l'engagement dans des associations pour faire valoir les enjeux de l'eau en politique (20,9 %, surreprésentations de répondants déjà engagés dans des associations en lien avec l'eau) et d'autres revolent leur projet de construction s'il s'avère que le territoire manque d'eau (23,2 %).

27/54

38

**Placer l'eau au cœur des politiques publiques pour un aménagement et un développement durable : Q13**

Caractéristiques de En tant que citoyen, quel rôle pouvez-vous jouer ?

Je m'engage dans une association pour faire valoir les enjeux de l'eau dans les politiques. (26,2%)

98 réponses

Quel est votre rapport avec des sujets liés à l'eau (ou avec le domaine de l'eau) ?

+ Vous êtes impliqué(e) dans une association en lien avec l'eau. (29,3%)

Uniquement les éléments significativement sur-représentés sont affichés.  
Les lignes et colonnes n'ayant pas de caractéristiques sont masquées.

28/54

39

**Améliorer la gouvernance et développer l'ingénierie : Q14**

Selon vous, que faut-il faire pour mieux gérer l'eau et les milieux aquatiques et ainsi assurer les usages essentiels tout en préservant la qualité des cours d'eau et des nappes ? (Plusieurs réponses possibles)

Réponses effectives : 466 Taux de réponse : 81,6%

Les répondants ne plébiscitent pas une mesure unique, mais appellent à une **approche intégrée** pour mieux gérer l'eau et les milieux aquatiques. Les résultats montrent qu'il s'agit de **combiner action territoriale, gouvernance partagée et restauration écologique**.

Parmi les priorités exprimées :

- 56 % mettent en avant la nécessité d'une **organisation et action coordonnées à l'échelle des territoires** ;
- 46,1 % insistent sur la **prise en compte de la topographie et des bassins versants** ;
- 38,4 % souhaitent un **renforcement de l'application de la réglementation** ;
- 37 % jugent essentiel d'**associer davantage les citoyens** ;
- 34,5 % demandent une **meilleure répartition des contributions financières entre les usagers**.

Ces attentes sont cohérentes avec les objectifs qui se dégagent des questions précédentes : **renaturer et restaurer les milieux**.

29/54

40

## Autres commentaires : Q15

Vous pouvez déposer des commentaires sur le document détaillé des enjeux de l'eau pour 2028-2033 et le calendrier et le programme de travail ici .

47 réponses collectées - Les verbatims ont été regroupés *a posteriori* selon des thématiques émergentes.

Thèmes	Description	Exemples de verbatims	Répartition en %
Absence de remarque / appréciations courtes	Réponses neutres ou limitées : « Non », « Tout est ok », « Très intéressant », « Merci », « Excellent atelier ».	« Non », « Tout est ok pour moi », « Très intéressant », « Merci de prendre en compte mes remarques », « Excellent atelier ».	30 %
Infrastructures et équipements	Fortes attentes pour moderniser les réseaux vétustes, développer les stations d'épuration, installer des récupérateurs d'eau de pluie et des compteurs connectés, réduire les fuites.	« J'habite une commune où l'eau n'est pas potable depuis des années », « Il faudrait que les stations d'épuration soient mieux contrôlées », « Chaque nouvelle construction doit être pourvue de récupérateur d'eau de pluie », « Luttons aussi contre les fuites ! ».	20 %
Agriculture, usages et équité	Interpellations sur la répartition des usages : poids de l'agriculture et de l'industrie, arrosage des pelouses, piscines privées. Appels à responsabiliser tous les acteurs, instaurer des quotas ou une tarification progressive, soutenir les pratiques respectueuses.	« 85 % de l'eau est consommée par l'agriculture et l'industrie », « Je suis favorable à plus de restriction sur les gros consommateurs : golf, pelouses, piscines », « Des quotas sur barème tarifaire s'imposent », « Responsabiliser tous les acteurs du territoire ».	15 %
Urbanisme et aménagement du territoire	Critiques de l'urbanisation excessive, des constructions nouvelles dans des communes sans ressource suffisante, du mitage des zones agricoles et naturelles.	« L'extension de l'urbanisation crée de nouveaux problèmes écologiques », « Trop de nouvelles constructions et pas assez de structures pour retenir l'eau », « Il faut limiter ou interdire les nouvelles constructions dans les communes ne disposant pas assez de ressources en eau ».	12 %
Patrimoine, traditions et solutions locales	Appels à réhabiliter les savoir-faire traditionnels (terrasses, pierres sèches), à développer des retenues collinaires, à restaurer les sols.	« J'ai énormément travaillé sur la réhabilitation des terrasses », « Les retenues collinaires doivent être aménagées », « Rendre l'eau à la terre ».	8 %
Sensibilisation, gouvernance et contrôle	Volonté de renforcer l'information des citoyens, l'éducation des jeunes, la présence de brigades de sensibilisation, mais aussi de mieux contrôler et sanctionner les comportements déviants (pollutions, branchements pirates).	« Il faudrait que les citoyens corse soient mieux informés », « Créer des brigades vertes dans les sites touristiques », « Pas assez de sanctions et de contrôles », « Tamponner et dénoncer au maximum les conflits d'intérêts ».	10 %
Climat et prospective	Références explicites au changement climatique, à la multiplication des sécheresses, à la nécessité d'anticiper plutôt que de réagir. Mention du GIEC et de l'urgence à adapter les politiques.	« Face aux sécheresses de plus en plus fréquentes, il est urgent d'agir », « Sur la base des dernières sécheresses et des prévisions du GIEC », « La Corse sera de plus en plus touchée par ces périodes de sécheresse ».	5 %

29/54

41

## Conclusions, recommendations



42



## Conclusions

**La présente étude met en lumière une double réalité :** une conscience croissante des enjeux liés à la raréfaction de la ressource en eau au sein de la population, mais également une attente forte vis-à-vis des pouvoirs publics quant à l'information, la pédagogie et l'action collective. Si près de la moitié des répondants considèrent l'ensemble des enjeux comme importants pour leur territoire, deux axes se détachent plus nettement : la sobriété individuelle dans les usages (37,6 %) et la restauration écologique des milieux aquatiques (28,8 %). Cette dualité témoigne d'une compréhension à la fois de la responsabilité personnelle et de la nécessité d'une action systémique à l'échelle des écosystèmes.

**La jeunesse, et en particulier les moins de 25 ans, apparaissent plus sensibles aux dimensions écologiques et systémiques de la gestion de l'eau, ce qui est porteur d'espoir en matière de transformation des comportements futurs.** Les répondants expriment une volonté d'agir : 70 % acceptent des mesures de restriction pour préserver les usages agricoles et écologiques, et plus de 61 % sont prêts à s'équiper ou à recycler l'eau. Toutefois, cette envie d'agir se heurte pour certains répondants à un déficit manifeste d'information : un quart des répondants souhaitent être mieux guidés dans leurs actions, et une majorité méconnaît les plateformes publiques de données hydrologiques.

**La fracture informationnelle est particulièrement visible selon l'âge et la proximité avec les métiers de l'eau.** Seuls 11 % des répondants se sentent suffisamment informés sur les données relatives à la qualité ou à la disponibilité de la ressource, et les seniors ainsi que les non-professionnels apparaissent comme les publics les plus en difficulté sur ce point.

**Les attentes portent principalement sur des sujets fondamentaux :** qualité de l'eau potable (60,4 %), santé des rivières (57,3 %) et sécheresse des sols (53,2 %) [cf. Question Q4, slide 21]. **Cette hiérarchisation révèle une inquiétude légitime**, à l'heure où les projections du GIEC et de l'OFB indiquent une augmentation marquée de la fréquence et de l'intensité des sécheresses dans le bassin méditerranéen, dont la Corse fait partie intégrante.

**L'étude montre également que la résilience territoriale passe par un faisceau cohérent d'actions :** sobriété, végétalisation, infiltration des eaux, renaturation des centres urbains et gouvernance concertée. **Les citoyens interrogés se projettent dans un rôle actif et adaptable**, prêts à ajuster leurs comportements ou leurs projets de construction, voire à s'investir dans des démarches collectives de plaidoyer ou de nettoyage.

**Enfin, si la qualité du service d'eau potable est perçue comme globalement satisfaisante,** les attentes demeurent fortes sur l'entretien des réseaux, le traitement des eaux usées et l'adaptation des infrastructures au changement climatique. **L'appel à une action territorialisée, tenant compte de la topographie et du fonctionnement des bassins versants, est clair : pour 56 % des répondants**, l'organisation des compétences et des acteurs locaux constitue la priorité.

23/23

43



## Recommandations

### 1. Renforcer la culture de l'eau chez les citoyens

L'étude révèle une soif d'information qui ne demande qu'à être nourrie. Il est impératif de :  
Déployer des **campagnes multicanales de sensibilisation**, en combinant sites internet vulgarisés, vidéos explicatives et contenus sur les réseaux sociaux.  
Adapter les canaux aux publics cibles : les jeunes par les réseaux sociaux, les seniors par les médias traditionnels, les actifs par des portails interactifs.  
Inclure dans ces contenus des **indicateurs clés** sur l'état des ressources (qualité de l'eau, niveaux des nappes, débit des rivières), en lien avec les données de Météo France, Vigicrue, ou l'OFB.

### 2. Faire de la sobriété un pilier stratégique et culturel

L'adhésion aux mesures de restriction et à l'équipement individuel montre une population prête à évoluer. Il convient de :  
**Institutionnaliser la sobriété** dans les politiques d'urbanisme, via des PLU intégrant des contraintes fortes sur les surfaces imperméabilisées et la gestion des eaux pluviales.  
Intégrer des **critères de performance hydrique** dans les aides à la rénovation et à la construction, en rendant obligatoires les dispositifs de récupération d'eau de pluie et de réduction des usages.  
Promouvoir un **discours politique positif sur la sobriété**, en l'inscrivant dans un récit de résilience, de solidarité intergénérationnelle et de justice environnementale.

### 3. Soutenir la renaturation et l'adaptation des territoires

La végétalisation des espaces urbains, la restauration des zones humides et la désimperméabilisation des sols doivent devenir des réflexes d'aménagement :  
**Prioriser les projets de renaturation** dans les centres-villes pour lutter contre les îlots de chaleur et restaurer le cycle de l'eau.  
Flétrir des financements (Europe, Agences de l'eau, France Nation Verte) vers les communes rurales et littorales pour des projets de réouverture de rivières, de ripisylves et de zones de rétention naturelles.  
Développer des **plans d'adaptation locaux à l'échelle du bassin versant**, en intégrant les citoyens, les agriculteurs et les industriels dès la conception.

44



## Recommendations

**4. Clarifier et coordonner la gouvernance de l'eau**  
L'attente des citoyens en faveur d'une meilleure organisation territoriale est forte :  
Clarifier les rôles et responsabilités entre les syndicats d'eau, les intercommunalités et la Région.  
Mettre en place une **conférence de l'eau locale annuelle**, rassemblant élus, citoyens, acteurs économiques et scientifiques pour partager diagnostics, arbitrages et feuilles de route.  
Développer des outils d'aide à la décision territoriale fondés sur des **modélisations hydrologiques et climatiques**, et orientés vers l'anticipation.

**5. Associer systématiquement les citoyens aux politiques de l'eau**  
La résilience ne peut être décrétée : elle se construit avec la population. Il est recommandé de :  
Multiplier les **formats participatifs** (ateliers de territoire, conseils citoyens de l'eau, budgets participatifs environnementaux).  
Valoriser les initiatives locales (associations, collectifs de riverains, bénévoles) qui s'engagent déjà dans l'entretien ou la défense des cours d'eau.  
Proposer des **kits d'actions concrètes** à l'échelle individuelle ou collective (zones d'infiltration dans les jardins, parrainage de rivière, dispositifs de stockage...).

**En résumé, les comportements vertueux existent déjà chez une large partie des citoyens**, mais ils doivent être amplifiés, encadrés et soutenus par une vision politique claire, des outils territoriaux adaptés et une gouvernance ouverte. **La raréfaction de l'eau n'est pas un futur lointain, mais un défi déjà présent, qui appelle une mobilisation résolue.** Comme le rappelle le GIEC dans son dernier rapport (2023), "la gestion durable de l'eau est l'une des conditions sine qua non de l'adaptation réussie au changement climatique."

45



43, rue de Richelieu  
75001 PARIS  
(Métro Pyramides)

Back office et siège social  
5bis, avenue Foch  
54000 Nancy  
(Face gare TGV)

Tél. 03 83 30 31 31  
SARL au capital de 400.000 €  
SIRET 402306583 00087  
NAF 7320Z



46